

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1691

19 août 2010

### SOMMAIRE

|   |       |   |       |
|---|-------|---|-------|
| Abundancia de Vida S.à r.l. ....  | 81163 | Ongoing International .....                           | 81158 |
| Acanthus Foundation S.A. ....   | 81165 | Oper S.à r.l. ....                                    | 81159 |
| Administration and Finance Corporation<br>.....   | 81166 | Orni Invest S.A., SPF .....                           | 81159 |
| Agalux Investment Company S.A. ....   | 81163 | OSN Holding S.A. ....                                 | 81159 |
| Agalux Management Company S.A. ....   | 81164 | Pagola Development S.A. ....                          | 81133 |
| Akuo Investment S.C.A. SICAR .....  | 81164 | Palais S.A. ....                                      | 81134 |
| Allfin Industry & Logistics Holding Sàrl ...  | 81164 | Plastiques & Eaux S.A. ....                           | 81160 |
| Al Mi'yar Capital SA .....  | 81164 | Riaz S.à r.l. ....                                    | 81160 |
| Andaes S.à r.l. ....  | 81165 | Schenkenberg S.A. ....                                | 81162 |
| Angel Lux Parent S.à r.l. ....  | 81165 | SIFC Development Holding S.à r.l. ....                | 81131 |
| Art Conseil .....   | 81165 | SIFC Hotel Development S.à r.l. ....                  | 81132 |
| Axa World Funds .....   | 81166 | SIFC Office & Retail S.à r.l. ....                    | 81132 |
| Captium Holding S.à r.l. ....   | 81168 | SIX Pay S.A. ....                                     | 81132 |
| Captium S.à r.l. ....   | 81168 | SKOK Holding S.à r.l. ....                            | 81133 |
| CEREP City Office S.à r.l. ....   | 81122 | SRE Waterloo Properties Sàrl .....                    | 81161 |
| City Radio Productions S.A. ....  | 81157 | Taj Mahal Invest S.à r.l. ....                        | 81133 |
| C.K. Business Center S.A. ....  | 81165 | Taj Mahal Invest S.à r.l. ....                        | 81133 |
| Cofimin S.A. ....   | 81135 | Taj Mahal Invest S.à r.l. ....                        | 81134 |
| Ducair - Luxembourg Air Ambulance S.A.<br>.....   | 81166 | TCC Investments Luxembourg S.à r.l. ...               | 81134 |
| EPP Holdings II S.à r.l. / B.V. ....  | 81136 | Teck Hungary Services Kft, Luxembourg<br>Branch ..... | 81161 |
| Eragon S.à r.l. ....  | 81156 | Tess-Cat S.à r.l. ....                                | 81134 |
| Eurodev International S.A. ....   | 81161 | Thermo Luxembourg S.à r.l. ....                       | 81135 |
| Finacoupa S.A. ....   | 81132 | Thes Europe S.A. ....                                 | 81135 |
| Financière de l'Alzette S.A. ....   | 81163 | Valessore S.A. ....                                   | 81136 |
| Fivecom S.A. ....   | 81131 | Victor One S.A. ....                                  | 81158 |
| Globalport S.à r.l. ....  | 81160 | Viera Invest and Finance S.A. ....                    | 81162 |
| goals and more .....  | 81162 | WC Luxco Holdings S.à r.l. ....                       | 81157 |
| IL Pomodoro S.à r.l. ....   | 81167 | WC Luxco S. à r. l. ....                              | 81157 |
| International Gears Company S.A. ....   | 81167 | Wedco One (Luxembourg) S.à r.l. ....                  | 81156 |
| Lugimo S.A. ....  | 81158 | Wedco Participations (Luxembourg) SCA<br>.....        | 81156 |
| Macdonald, Dettwiler Information Tech-<br>nology Services Limited Liability Compa-<br>ny, Luxembourg Branch ..... | 81158 | Wedco Two (Luxembourg) S.à r.l. ....                  | 81156 |
| m.e.g.a. performance s.à r.l. ....  | 81162 | WP Global Purchase S.A. ....                          | 81157 |

**CEREP City Office S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 154.197.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twenty-ninth of June.

Before Us Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

CEREP III UK S.à r.l., a private limited liability company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 130.447, whose articles of incorporation have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2016, page 96743, dated 18 September 2007,

here represented by Mrs Rachel UHL, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal dated 28 June 2010.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

**Articles of Incorporation**

**Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**1. Form - Corporate name.** There is hereby formed a private limited liability company under the name "CEREP City Office S.à r.l.", which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter referred to as the "Company"), and in particular by the law of 10<sup>th</sup> August 1915 on commercial companies as amended from time to time (hereafter referred to as the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter referred to as the "Articles").

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders (as defined hereafter) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager (as defined hereafter) or, in case of plurality of managers, the Board of Managers (as defined hereafter) of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will however not have any effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager (as defined hereafter) or, in case of plurality of managers, the Board of Managers (as defined hereafter).

**3. Object.**

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The object of the Company is also to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of real estate and/or of participations in any enterprises in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those investments participations.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"). On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.4 For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same "group" as the Company if such other company directly or indirectly owns, is owned by, is in control of, is controlled by, or is under common control with, or is controlled by a shareholder of, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or

indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions:

3.5.1 to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt or equity instruments, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

3.5.2 to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.5.3 to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any director, manager or other agent of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of any applicable law provision; and

3.5.4 to enter into any agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements, cooperation agreement and other services contracts, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object,

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.6 In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above.

**4. Duration.** The Company is incorporated for an unlimited period.

## Chapter II. - Capital, Shares

### 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at fifteen thousand British Pounds (GBP 15,000.-) represented by five hundred (500) shares. Each share has a nominal value of thirty British Pounds (GBP 30.-) each (hereafter referred to as a "Share" and collectively as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s). The amount of the premium account may be used to make payment for any Shares, which the Company may redeem from its Shareholder (s), to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholder(s) or to allocate funds to the legal reserve.

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

6.

7.

**8. Shares indivisibility.** Towards the Company, the Shares are indivisible, so that only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

### 9. Transfer of shares.

9.1 In case of a single Shareholder, the Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

9.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by one of the Shareholders are freely transferable to another Shareholder.

9.3 In case of transfer to a non-Shareholder, the Shares held by each Shareholder may be transferred in compliance with the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

9.4 Any transfer of Shares must be recorded by a notarial deed or by a private document and shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until it has been notified to the Company or accepted by it in accordance with article 190 of the Law.

## Chapter III. - Management

### 10. Management.

10.1 The Company is managed by one manager (the "Sole Manager") or managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the "Board of Managers", each member individually, a "Manager"). The Sole Manager or the members of the Board of Managers, as the case may be, need not be shareholder.

10.2 The Sole Manager or the members of the Board of Managers may be removed at any time, for legitimate reasons only, by decision of the extraordinary general meeting of the Shareholders taken in compliance with articles 14 and 15.

10.3 Any decision in connection with the management of the Company shall be taken by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, collectively by the Board of Managers in compliance with article 12.

10.4 Towards third parties, the general power of representation of the Company is granted to the Sole Manager and in case of plurality of managers, to any Manager as provided by article 10 of the Articles, and pursuant to article 191 bis paragraph 5 of the Law, any deed, agreement or generally any document executed in compliance with articles 8 and 10 of the present Articles are valid and binding vis-à-vis third parties. The exercise of the general power of representation by any Manager does not require prior approval by the Board of Managers acting collectively.

#### **11. Powers of the Sole Manager or of the Board of Managers.**

11.1 In dealing with third parties, the Sole Manager and in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all administration acts (actes d'administration) and disposition acts (actes de disposition) as well as all operations consistent with the Company's objects.

11.2 All powers not expressly reserved by law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers.

**12. Representation of the Company.** Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole manager, bound by the sole signature of the Sole Manager and, in case of plurality of managers, by the signature of any Manager, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any Manager individually.

#### **13. Delegation and Agent of the Sole Manager or of the Board of Managers.**

13.1 The Sole Manager or any Manager in case of plurality of managers may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

13.2 The Sole Manager or any Manager in case of plurality of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

#### **14. Meeting of the Board of Managers.**

14.1 In case of a Board of Managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager. In case that all the members of the Board of Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

14.2 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram, fax, e-mail or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

14.3 The resolutions by the Board of Managers are validly adopted if approved by the majority of the members of the board of Managers, present or represented.

14.4 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating members of the Board of Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

14.5 Written resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by all the members of the Board of Managers. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Board of Managers' meetings, physically held.

14.6 Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by phone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

14.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all the members of the Board of Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

14.8 In case of a Sole Manager, the resolutions of the Sole Manager may be documented in writing.

### **Chapter IV. - General meeting of shareholders**

#### **15. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.**

15.1 Each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

15.2 In case of one Shareholder owning all the Shares, it assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and its decisions are recorded in writing.

15.3 If all the Shareholders are present or represented, they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

## **16. Holding of general meetings.**

16.1 Shareholders meetings may always be convened by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any Manager, failing which by Shareholders representing more than half of the capital of the Company.

16.2 The holding of general meetings shall not be obligatory where the number of Shareholders does not exceed twenty-five. In such case, each Shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

16.3 Should the Company have more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year.

16.4 Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholders for approval who also shall vote specifically as to whether discharge is to be given to the Sole Manager or, in case of plurality of managers, to the Board of Managers.

## **17. Majorities.**

17.1 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

17.2 Resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, in accordance with any provisions of the Law.

17.3 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

## **Chapter V. - Business year**

### **18. Business year.**

18.1 The Company's financial year starts on the first day of July and ends on the last day of June of each year.

18.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers and the latest prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

18.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

### **19. Distribution right of shares.**

19.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, depreciations and other charges, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

19.2 From the net profit thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

19.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

19.4 The decision to distribute dividends and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of the Shareholders.

19.5 The Board of Managers or the Sole Manager may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the Board of Managers or the Sole Manager showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

## **Chapter VI. - Liquidation**

**20. Causes of dissolution.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

### **21. Liquidation.**

21.1 The liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

21.2 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

21.3 A sole Shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

## Chapter VII. - Applicable law

**22. Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 30 June 2011.

### *Subscription - Payment*

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

|                                      |                   |
|--------------------------------------|-------------------|
| CEREP III UK S.à r.l. . . . .        | <u>500 Shares</u> |
| Total: five hundred Shares . . . . . | 500 Shares        |

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of fifteen thousand British Pounds (GBP 15,000.-) corresponding to a share capital of fifteen thousand British Pounds (GBP 15,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about three thousand Euro.

### *General meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as Sole Manager for an undetermined period:

CEREP Management S.à r.l., a private limited liability company, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 83.246 and whose articles of incorporation have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 90, page 4315, dated 17 January 2002 and amended for the last time on 6 July 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1754, page 84189, dated 10 September 2009.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound, in case of a sole manager, by the sole signature of the Sole Manager, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager.

2) The Company shall have its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, she signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

### **A COMPARU:**

CEREP III UK S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.447, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2016, page 96743, en date du 18 septembre 2007,

la comparante ci-dessus est ici représentée par Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu de la procuration donnée sous seing privé le 28 juin 2010.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont les statuts ont été arrêtés comme suit:



## Statuts

### Titre I<sup>er</sup> . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

**1. Forme - Dénomination.** Il est ici formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «CEREP City Office S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après définie comme la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après définie comme la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après définis comme les «Statuts»).

#### 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés (tels que définis ci-après) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique (tel que défini ci-après) ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance (tel que défini ci-après) est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique (tel que défini ci-après) ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance (tel que défini ci-après).

#### 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société a également pour objet d'effectuer toutes transactions impliquant, directement ou indirectement, l'acquisition d'actifs immobiliers et/ou la prise de participations dans toutes entreprises généralement quelconques, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces investissements participations.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»). A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.4 Pour les besoins de cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, est détenue par, détient le contrôle de, est contrôlée par ou est sous le contrôle commun avec, ou est contrôlée par un associé de la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

3.5.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de capital, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.5.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, à des conditions jugées satisfaisantes;

3.5.3 accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie d'engagements, des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées, ou par tout administrateur, gérant ou autre agent de la Société ou de l'une des Sociétés Apparentées, dans les limites autorisées par une quelconque disposition légale applicable; et

3.5.4 conclure tous contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration, des contrats de coopération et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation avec son objet.

Il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité réglementée du secteur financier.

3.6 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes transactions légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## **Titre II. - Capital, Parts**

### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à quinze mille livres Sterling (15.000 GBP) représenté par cinq cents (500) parts sociales, ayant une valeur nominale de trente livres Sterling (30 GBP), chacune (ci-après une «Part Sociale» et collectivement les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés».

5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant d'un tel compte de prime d'émission peut être utilisé pour procéder à des paiements pour toutes Parts sociales que la Société peut racheter à ses Associé(s), pour compenser toute perte réalisée, pour procéder à des distributions aux Associés ou pour allouer des fonds à la réserve légale.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

**6. Indivisibilité des parts.** Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

### **7. Transfert des parts.**

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par un des Associés sont librement transmissibles à un autre Associé.

7.3 En cas de cession à un non-Associé, les Parts Sociales détenues par chaque Associé pourront être cédées conformément aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

7.4 Tout transfert de Parts Sociales doit être enregistré par un acte notarié ou par un acte sous seing privé et ne sera pas opposable vis-à-vis de la Société ou des tiers jusqu'à ce qu'il ait été notifié à la Société ou accepté par elle conformément à l'article 190 de la Loi.

## **Titre III. - Gérance**

### **8. Gérance.**

8.1 La Société est gérée par un gérant (le «Gérant Unique») ou par plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance», chacun étant alors désigné comme «Gérant»). Le Gérant Unique ou les membres du Conseil de Gérance, le cas échéant, ne sont pas nécessairement associés.

8.2 Le Gérant Unique ou les membres du Conseil de Gérance peuvent être révoqués à tout moment, uniquement pour justes motifs, par une décision d'une assemblée générale extraordinaire des Associés conformément aux articles 14 et 15.

8.3 Toute décision en relation avec la gérance de la Société doit être prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance agissant collectivement en conformité avec l'article 12.

8.4 Envers les tiers, le pouvoir général de représentation de la Société est conféré au Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, à un Gérant tel que stipulé à l'article 10 des Statuts, et en vertu de l'article 191 bis paragraphe 5 de la Loi, tout acte, contrat ou généralement tout document exécuté en conformité aux articles 8 et 10 des présents Statuts sont valables et créent des obligations à la charge de la Société vis-à-vis des tiers. L'exercice du pouvoir général de représentation par un Gérant ne requiert pas l'approbation préalable du Conseil de Gérance agissant collectivement.

### **9. Pouvoirs du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.**

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique et, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 8 et 10 des Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes d'administration et tous actes de disposition ainsi que toutes opérations conformes à l'objet social.

9.2 Les compétences non expressément réservées par la loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des associés tombent dans la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

**10. Représentation de la Société.** Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée, en cas de gérant unique, par la seule signature de son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature d'un Gérant, ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant.

### **11. Délégation et Mandat du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.**

11.1 Le Gérant Unique ou tout Gérant en cas de pluralité de gérants peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc pour des tâches déterminées.



11.2 Le Gérant Unique ou tout Gérant, en cas de pluralité de gérants, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout agent, la durée de son mandat ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

## **12. Réunion du Conseil de Gérance.**

12.1 Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un Gérant. Lorsque tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

12.2 Tout membre du Conseil de Gérance est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre membre, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un courriel ou d'une lettre. Un membre du Conseil de Gérance pourra également nommer par téléphone un autre membre pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.3 Toute décision du Conseil de Gérance est valablement adoptée lorsqu'elle est approuvée par plus de la moitié des membres du Conseil de Gérance, présents ou représentés.

12.4 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les membres du Conseil de Gérance participant, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.5 Des résolutions du Conseil de Gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par tous les membres du Conseil de Gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, courriel, télégramme ou facsimilé. Ces résolutions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil de Gérance physiquement tenue.

12.6 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen tel que fax, courriel, télégramme, facsimilé ou par téléphone; dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les membres du Conseil de Gérance présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée par un Gérant ou lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

12.8 En cas de Gérant Unique, les résolutions du Gérant Unique pourront être documentées par écrit.

## **Titre IV. - Assemblée générale des associés**

### **13. Pouvoirs de l'assemblée des associés - Votes.**

13.1 Tout Associé peut prendre part aux décisions collectives quel que soit le nombre de Parts Sociales qu'il détient. Chaque Associé a un droit de vote proportionnel à sa participation dans le capital social.

13.2 En cas d'Associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et ses décisions sont établies par écrit.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

### **14. Tenue d'assemblées générales.**

14.1 Des assemblées générales pourront toujours être convoquées par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant, à défaut par les Associés représentant plus de la moitié du capital de la Société.

14.2 La tenue d'assemblée générale n'est pas obligatoire, quand le nombre des Associés n'est pas supérieur à vingt-cinq. Dans ce cas, chaque Associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

14.3 Lorsqu'il y aura plus de vingt-cinq Associés, il devra être tenu, chaque année, une assemblée générale.

14.4 Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation des Associés qui se prononceront aussi par un vote spécial sur la décharge à donner au Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, au Conseil de Gérance.

### **15. Majorités.**

15.1 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation par écrit, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettres recommandées, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.2 Les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité (en nombre) d'Associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux dispositions de la Loi.

15.3 Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

## Titre V. - Exercice social

### 16. Exercice social.

16.1 L'année sociale de la Société commence le premier jour de juillet et se termine le dernier jour de juin de chaque année.

16.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et ce dernier prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social de la Société.

### 17. Droit de distribution des parts.

17.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des amortissements et de toutes autres charges, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

17.2 Sur le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

17.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

17.4 La décision de distribuer des dividendes et d'en déterminer le montant sera prise par l'assemblée générale des Associés.

17.5 Le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique peut décider de payer des dividendes intérimaires sur la base d'un relevé de comptes préparé par le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique montrant qu'il existe suffisamment de fonds disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant distribuable ne peut être supérieur aux profits réalisés depuis la fin de l'année fiscale précédente, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et sommes allouées à une réserve à établir en vertu de la loi ou des présents Statuts.

## Titre VI. - Liquidation

**18. Causes de dissolution.** La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

### 19. Liquidation.

19.1 La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

19.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

19.3 Un Associé unique peut dissoudre la Société et procéder à sa liquidation, en assumant personnellement le paiement de tous les actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

## Titre VII. - Loi applicable

**20. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 30 juin 2011.

### *Souscription - Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

|  |           |
|--|-----------|
| CEREP III UK S.à r.l. . . . . .            | 500 Parts |
| Total: cinq cents Parts Sociales . . . . . | 500 Parts |

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de quinze mille livres Sterling (15.000 GBP) correspondant à un capital social de quinze mille livres Sterling (15.000 GBP) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ trois mille euros.

### *Assemblée générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommée comme Gérant Unique pour une période indéterminée:

CEREP Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 83.246, et dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 90, page 4315, en date du 17 janvier 2002 et modifiés pour la dernière fois le 6 juillet 2009, publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1754, page 84189, en date du 10 septembre 2009.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée, en cas de gérant unique, par la seule signature du Gérant Unique, ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par le Gérant Unique.

2) Le siège social de la Société est établi au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 juillet 2010. Relation: LAC/2010/29209. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010093249/506.

(100104144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

---

#### **SIFC Development Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: KRW 61.000.000,00.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens, Z.I. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 110.942.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2010.

Référence de publication: 2010082282/11.

(100092759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

#### **Fivecom S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 69.638.

#### *Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2010*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2010 que:

- L'Assemblée a décidé de renouveler le mandat des administrateurs:

M. Jean-Pierre Winandy, ayant son adresse professionnelle à L-2540 Luxembourg, 18-20 rue Edward Steichen;

M. Arsène Kronshagen, ayant son adresse professionnelle à L-2128 Luxembourg, 22 rue Marie-Adelaïde;

M. Alessandro Di Roberto, ayant son adresse professionnelle à L-2449 Luxembourg, 25C boulevard Royal.

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui approuvera les comptes au 31 décembre 2010.

- L'assemblée a décidé de renouveler le mandat de la société HRT Révision Sàrl, Val Fleuri 23, L-1526 Luxembourg. Le mandat du commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui approuvera les comptes au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2010.

Fivecom S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2010085093/23.

(100093229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**SIFC Hotel Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: KRW 69.000.000,00.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 110.943.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2010.

Référence de publication: 2010082283/11.

(100092760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**SIFC Office & Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: KRW 214.000.000,00.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens, Z.I. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 110.937.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2010.

Référence de publication: 2010082284/11.

(100092756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**SIX Pay S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 10, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 144.087.

---

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2010.

*Un mandataire autorisé*

Référence de publication: 2010082286/12.

(100093450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Finacoupa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 144.162.

---

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le mardi 1<sup>er</sup> juin 2010*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue en date du 1<sup>er</sup> juin 2010 que:

L'Assemblée a accepté la démission de Madame Renate JOSTEN de ses fonctions d'administrateur et a décidé de nommer en son remplacement la personne suivante:

- Monsieur Jean NAVEAUX, né le 30 avril 1943 à Villers-la-Loue (B), conseiller économique, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte

Le nouvel administrateur termine le mandat de son prédécesseur qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.  
Pour extrait conforme  
Un Mandataire  
Signature

Référence de publication: 2010083639/20.

(100094388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

---

**SKOK Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 84.847.974,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 133.842.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

*Pour Skok Holding S.à r.l.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010082287/12.

(100093098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Taj Mahal Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 123.889.

---

Les comptes annuels au 30.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STRATEGO TRUST S.A.

*Domiciliataire*

Référence de publication: 2010082301/11.

(100093093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Taj Mahal Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 123.889.

---

Les comptes annuels au 30.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STRATEGO TRUST S.A.

*Domiciliataire*

Référence de publication: 2010082302/11.

(100093094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Pagola Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 114.860.

---

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le mercredi 2 juin 2010*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue en date du 2 juin 2010 que:

L'Assemblée a accepté la démission de Madame Renate JOSTEN de ses fonctions d'administrateur et a décidé de nommer en son remplacement la personne suivante:

- Monsieur Jean NAVEAUX, né le 30 avril 1943 à Villers-la-Loue (B), conseiller économique, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 11-13, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte

Le nouvel administrateur termine le mandat de son prédécesseur qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.  
Pour extrait conforme  
Un Mandataire  
Signature

Référence de publication: 2010083804/20.

(100094391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

---

**Taj Mahal Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 123.889.

---

Les comptes annuels au 30.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STRATEGO TRUST S.A.

*Domiciliataire*

Référence de publication: 2010082303/11.

(100093095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**TCC Investments Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 135.531.

---

TECNICREDITO SGPS S.A., associé unique de la Société, a changé sa dénomination sociale en BANIF MAIS – SGPS, S.A..

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010082305/11.

(100093445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Tess-Cat S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 68, rue Zénon Bernard.

R.C.S. Luxembourg B 22.913.

---

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010082306/10.

(100093694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Palais S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 108.894.

---

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires tenue le 3 mai 2010 à Luxembourg.*

*Résolutions:*

L'assemblée prend acte de la démission de l'administrateur Monsieur Fernand SASSEL ainsi que du commissaire LUX-REVISION S.à r.l.

L'assemblée décide à l'unanimité de procéder aux nominations comme suit:

- Est nommé administrateur jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2012: M. Johan THIRIART, né 5.05.1960 à Kinshasa (COD), demeurant professionnellement à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

- Est nommé commissaire jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2012: La société "KOBU S.à r.l.", inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 84.077, avec siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 3 mai 2010.  
PALAIS S.A.  
Société Anonyme  
Romain ZIMMER / Myriam DERAIDEUX  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010084586/22.

(100094326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

---

**Thermo Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 9.830.300,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.  
R.C.S. Luxembourg B 85.263.

*Extrait des résolutions prises à Luxembourg par l'associé unique de la société en date du 16 juin 2010*

Le mandat des gérants suivants est renouvelé jusqu'à la tenue de l'assemblée générale annuelle en relation avec les comptes clos au 31 décembre 2010:

- Monsieur Pierre METZLER, demeurant 69, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg,
- Monsieur Marcel Jacobus VAN DER MEIJDEN, demeurant 2, Klutsdorpseweg, NL-4664 RS Lepelstraat,
- Monsieur James R.E. COLEY, demeurant actuellement St George's Court, Altrincham Business Park, Altrincham, Cheshire, WA14 5TP,
- Madame Maura Anne SPELLMAN, demeurant 81, Wyman Street, USA-MA 02454 Waltham.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010082309/17.

(100093358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Thes Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 112.837.

Le bilan au 31 décembre 2009 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

THES EUROPE S.A.

Signature

Référence de publication: 2010082310/12.

(100093347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Cofimin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 90.803.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue Extraordinairement en date du 28 juin 2010 que: Sont réélus Administrateurs pour une période de trois ans, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012:

- Madame Mireille GEHLEN, demeurant professionnellement au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg,
  - Monsieur Thierry JACOB, demeurant professionnellement au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
- Que

Est élu Administrateur pour une période de trois ans, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012:

- Monsieur Jean-Hugues DOUBET, demeurant professionnellement au 25, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg.

Le mandat de Monsieur François WINANDY a pris fin le 28 juin 2010.

Et que

Est réélu Commissaire aux Comptes, pour la même durée, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012:

- H.R.T. Révision S.A., sis, 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg

Luxembourg, le 28 juin 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010084442/25.

(100094369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

---

**Valestore S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 29.489.

*Extrait de résolution de l'assemblée générale ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> juin 2010*

L'assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes, la société LUXREVISION S. à r. l. pour une durée de 6 ans jusqu'à l'assemblée annuelle de 2016.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur Guy FASBENDER

- Madame Edith REUTER

- Monsieur Fernand SASSEL

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2010.

VALESSORE S.A.

Fernand SASSEL

*Administrateur*

Référence de publication: 2010082316/19.

(100093441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**EPP Holdings II S.à r.l. / B.V., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 18.100,00.**

Siège de direction effectif: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 154.270.

**STATUTES**

In the year two thousand and ten, the eighteenth day of June.

Before Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. European Property Partners II LLC, a limited liability company incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, with its registered office at 1013 Centre Road, Wilmington, Delaware 19805, United States of America, owner of 3,800 shares of the Company having a nominal value of EUR 4.5 each in the share capital of EPP Holdings II B.V., a private limited liability company (besloten vennootschap) incorporated under the laws of the Netherlands, with its registered office at Prins Bernhardplein 200, 1097JB Amsterdam, the Netherlands, registered with the trade register of the Chambers of Commerce for Amsterdam under number 34112053 (the Company),

hereby represented by Lucile Arnoux, lawyer, professionally residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal; and

2. FRS Conseil S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized and existing under the laws of France, with its registered office at 8, rue de Berri, 75008 Paris, France, registered with the Paris Trade Register under number 410833495, owner of 200 shares of the Company having a nominal value of EUR 4.5 each in the share capital of the Company,

hereby represented by Lucile Arnoux, lawyer, professionally residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The appearing parties referred to under items 1. and 2. above are collectively referred to as the Shareholders.

The powers of attorney of the Shareholders, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on their behalf and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Shareholders, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Shareholders are the owners of all the 4,000 shares with a nominal value of EUR 4.5 each in the share capital of the Company amounting to EUR 18,000;

II. that the Shareholders, by written resolutions dated 8 June 2010 (the Shareholders Resolutions), resolved inter alia that the Company shall migrate (by way of continuation of its legal personality) to the Grand-Duchy of Luxembourg by way of transfer of its place of effective management and seat of central administration (but not its registered office) to the Grand-Duchy of Luxembourg;

III. that the sole member of the board of managing directors of the Company by written resolutions dated 8 June 2010 (the Board Resolutions), resolved inter alia to transfer the place of effective management and seat of central administration (but not the registered office) of the Company to the Grand-Duchy of Luxembourg;

IV. that it results from (i) a balance sheet of the Company as at 15 June 2010 that the net assets of the Company amount to EUR 5,454,795 and (ii) a certificate of the sole member of the board of managing directors of the Company dated 15 June 2010 that no material change in the business of the Company and the Company's affairs has occurred which would imply that the balance sheet of the Company as at 15 June 2010 has become materially incorrect and does not give a true and fair view of the Company's situation.

Copies of (a) the Shareholders Resolutions referred to in item II. above, (b) the Board Resolutions referred to in item III. above and (c) the balance sheet and certificate of the sole member of the board of managing directors of the Company referred to in item IV. above, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the Shareholders and the notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities;

V. that the Shareholders intend to pass resolutions on the following items:

1. waiver of convening notices;
2. transfer of the place of effective management and seat of central administration (but not of the registered office) of the Company from the Netherlands to the Grand-Duchy of Luxembourg, without discontinuity of the legal personality of the Company;
3. operation of the Company in the Grand-Duchy of Luxembourg under the form of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) and in the Netherlands under the form of a private limited liability company (*besloten vennootschap*) under the name of "EPP Holdings II S.à r.l. / B.V.";
4. restatement of the articles of association of the Company for the purpose of making them compliant with the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg applicable to a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), and the laws of the Netherlands applicable to a private limited liability company (*besloten vennootschap*);
5. confirmation of the description and consistency of the assets and liabilities and of the issued and authorised share capital of the Company;
6. setting of the place of effective management and seat of central administration of the Company at 7 Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;
7. acknowledgment and acceptance of the resignation of Intertrust (Netherland) B.V. from its mandate as sole member of the board of managing directors of the Company and discharge; and
8. appointment of Interconsult, Luxembourg International Consulting S.A. as new manager of the Company for an unlimited period of time.

These facts exposed and recognised as accurate by the Shareholders, the Shareholders unanimously pass the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Shareholders, considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance, waive the convening notices.

*Second resolution*

The Shareholders resolve to transfer the place of effective management and seat of central administration (but not the registered office) of the Company from the Netherlands to the Grand-Duchy of Luxembourg, without discontinuity of the legal personality of the Company.

*Third resolution*

The Shareholders resolve that the Company shall operate in the Grand-Duchy of Luxembourg under the form of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) and in the Netherlands under the form of a private limited liability company (*besloten vennootschap*) under the name of "EPP Holdings II S.à r.l. / B.V.".

*Fourth resolution*

The Shareholders resolve to restate the articles of association of the Company for the purpose of making them compliant with the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg applicable to a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) and the laws of the Netherlands applicable to a private limited liability company (*besloten vennootschap*), so that they read as follows:

## Chapter I.

### Art. 1. Definitions.

1.1 In these Articles of Association the following words shall have the following meanings:

a.a "Share":

a share in the capital of the Company;

b.a "Shareholder":

a holder of one or more Shares;

c.a "General Meeting of Shareholders":

a meeting of Shareholders and other persons entitled to attend meetings of Shareholders;

d. the "Management Board":

the management board of the Company;

e.a "Subsidiary":

a subsidiary of the Company as referred to in Section 2:24a of the Dutch Civil Code;

f. "in writing":

by letter, by telecopier, by e-mail, or by message which is transmitted via any other current means of communication and which can be received in the written form, provided that the identity of the sender can be sufficiently established;

g. the "Distributable Equity":

the part of the Company's equity which may be distributed to the Shareholders pursuant to the Law;

h. the "Law":

any applicable law or regulation in the Netherlands and/or the Grand-Duchy of Luxembourg, as the case may be.

1.2 References to Articles shall be deemed to refer to articles of these Articles of Association, unless the contrary is apparent.

## Chapter II. Name, Official seat and Objects.

### Art. 2. Name, Official Seat and Duration.

2.1 The Company is a private limited liability company and its name is:

EPP Holdings II S.à r.l. / B.V.

2.2 The official seat of the Company is in Amsterdam, the Netherlands.

2.3 The principal place of business of the Company and its place of effective management and seat of central administration is in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.4 The Company may have branch offices elsewhere, also outside the Grand Duchy of Luxembourg.

2.5 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

### Art. 3. Objects.

3.1 The objects of the Company are:

a. to incorporate, to participate in any way whatsoever in, to manage, to supervise businesses and companies;

b. to finance businesses and companies;

c. to render advice and services to businesses and companies;

d. to trade in currencies, securities and items of property in general;

e to develop and trade in patents, trade marks, licenses, know-how and other industrial property rights;

and to do all that is connected therewith or may be conducive thereto, all to be interpreted in the broadest sense.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

### Chapter III. Share capital; Register of shareholders.

#### Art. 4. Share Capital.

4.1 The authorized capital of the Company equals eighteen thousand euro (EUR 18,000) and is divided into four thousand (4,000) shares with a nominal value of four euro and fifty eurocents (EUR 4.50).

4.2 The issued capital of the Company equals eighteen thousand euro (EUR 18,000) and is divided into four thousand (4,000) shares with a nominal value of four euro and fifty eurocents (EUR 4.50).

4.3 All Shares shall be registered. No share certificates shall be issued.

4.4 Towards the Company, the Shares are indivisible. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.

#### Art. 5. Register of Shareholders.

5.1 Each Shareholder, each pledgee of Shares and each usufructuary of Shares is required to state his address to the Company in writing.

5.2 The Management Board shall keep a register of Shareholders in which the names and addresses of all Shareholders are recorded, showing the date on which they acquired the Shares, the date of acknowledgement by or serving upon the Company and the nominal value paid in on each Share stating that the full nominal amount has been paid in.

5.3 The names and addresses of pledgees and usufructuaries of Shares shall also be entered into the register of Shareholders, showing the date on which they acquired the right and the date of acknowledgement by or serving upon the Company.

5.4 On application by a Shareholder or a pledgee or usufructuary of Shares, the Management Board shall furnish an extract from the register of Shareholders, free of charge, insofar as it relates to the applicant's rights in respect of a Share.

5.5 The register of Shareholders shall be kept accurate and up-to-date. All entries and notes in the register shall be signed by one or more persons authorized to represent the Company.

5.6 The Management Board shall make the register available at the Company's principal place of business and its place of effective management and seat of central administration in Luxembourg, for inspection by the Shareholders.

### Chapter IV. Issuance of shares.

#### Art. 6. Resolution to Issue and Notarial Deed.

6.1 Shares may be issued pursuant to a resolution of the General Meeting of Shareholders, taken by a majority in number of Shareholders owning at least three-quarters of the Company's issued capital. The resolution to issue Shares shall require a deed, to be executed for that purpose before a notary registered in the Grand Duchy of Luxembourg.

6.2 A resolution to issue Shares shall stipulate the issue price and the other conditions of issue.

6.3 The issue of a Share shall furthermore require a notarial deed, to be executed for that purpose before a civil law notary officiating in the Netherlands, to which deed those involved in the issuance shall be parties.

#### Art. 7. Rights of Pre-emption.

7.1 Upon issuance of Shares, each Shareholder shall have a right of preemption in proportion to the aggregate nominal value of his Shares, subject to the provisions of Articles 7.2, 7.3 and 7.4. Shareholders shall have a similar right of pre-emption if rights are granted to subscribe for Shares.

7.2 Shareholders shall have no right of pre-emption on Shares which are issued to employees of the Company or of a group company as defined in Section 2:24b of the Dutch Civil Code.

7.3 Prior to each single issuance of Shares, the right of pre-emption may be limited or excluded by the General Meeting of Shareholders.

7.4 Shareholders shall have no right of pre-emption in respect of Shares which are issued to a person exercising a right to subscribe for Shares previously granted.

#### Art. 8. Payment on Shares.

8.1 The full nominal value of each Share and any share premium relating thereto must be paid upon issuance.

8.2 Payment on a Share must be made in cash insofar as no non-cash contribution has been agreed on. Payment in foreign currency may only be made with the approval of the Company and with due observance of the relevant provisions of the Law.

8.3 Non-cash contributions on Shares are subject to the relevant provisions of the Law.

### Chapter V. Own shares; Reduction of the issued capital

#### Art. 9. Own Shares.

9.1 When issuing Shares, the Company may not subscribe for its own Shares.

9.2 The Company may acquire fully paid in Shares, subject to the relevant provisions of, and with due observance of the limitations prescribed by, the Law.

**Art. 10. Prohibition of Financial Assistance.** The Company may not give security, guarantee the price, or in any other way answer to or bind itself either severally or jointly for or on behalf of third parties, with a view to a subscription for or an acquisition of Shares by others. This prohibition also applies to Subsidiaries.

**Art. 11. Reduction of the Issued Capital.**

11.1 The General Meeting of Shareholders may resolve to reduce the Company's issued capital. The resolution to reduce the Company's issued capital shall be taken by a majority in number of Shareholders owning at least three-quarters of the Company's issued capital. The resolution to reduce the Company's issued capital shall require a deed, to be executed for that purpose before a notary registered in the Grand Duchy of Luxembourg and a deed, to be executed before a notary registered in the Netherlands.

11.2 The reduction of the Company's issued capital shall be effected in accordance with the relevant provisions prescribed by the Law and be subject to the relevant provisions of the Law.

11.3 The notice of a General Meeting of Shareholders at which a resolution to reduce the Company's issued capital shall be proposed, shall state the purpose of the capital reduction and the manner in which it is to be achieved. The provisions in these Articles of Association relevant to a proposal to amend the Articles of Association shall apply by analogy.

**Chapter VI. Transfer of shares; Blocking clause**

**Art. 12. Transfer of Shares; Notarial Deed.**

12.1 The transfer of a Share shall require a notarial deed, to be executed for that purpose before a civil law notary registered in the Netherlands, to which deed those involved in the transfer shall be parties.

12.2 Unless the Company itself is party to the legal act, the rights attributable to the transferred Share(s) can only be exercised after the Company has acknowledged said transfer or said deed has been served upon it in accordance with the relevant provisions of the Law.

**Art. 13. Blocking Clause (approval of the general meeting).**

13.1 A transfer of one or more Shares can only be effected with due observance of the provisions set out in this Article 13, unless (i) all co-Shareholders have approved the intended transfer in writing, which approval shall then be valid for a period of three months, or (ii) the Shareholder concerned is obliged by law to transfer his Shares to a former Shareholder, or (iii) the Shares shall be transferred to a co-Shareholder.

13.2 A Shareholder wishing to transfer one or more of his Shares (hereinafter: the "Applicant") shall require the approval of the General Meeting of Shareholders for such transfer, which resolution can only be taken if Shareholders representing at least three-quarters of the issued capital of the Company vote in favour of such proposal. The request for approval shall be made by the Applicant by means of a written notification to the Management Board, stating the number of Shares he wishes to transfer and the person or persons to whom the Applicant wishes to transfer such Shares (the "Interested Parties"). The Management Board shall be obliged to convene and to hold a General Meeting of Shareholders to discuss the request for approval within six weeks from the date of receipt of the request. The contents of such request shall be stated in the convocation.

13.3 Within a period of three months of the General Meeting of Shareholders granting the approval requested, the Applicant may transfer the total number of the Shares to which the request relates, and not part thereof, to the Interested Parties.

13.4 The Shares to which the request for approval relates can be purchased by the Interested Parties at a price to be mutually agreed between the Applicant and the Interested Parties or by one or more experts appointed by them. If they do not reach agreement on the price or the expert or experts, as the case may be, the price shall be set by one or more independent experts to be appointed on the request of one or more of the parties concerned by the chairman of the Chamber of Commerce at which the Company is registered in the Commercial Register. If an expert is appointed, he shall be authorized to inspect all books and records of the Company and to obtain all such information as will be useful to him in setting the price.

13.5 Within one month of the price being set, the Interested Parties must give notice to the Management Board of the number of the Shares to which the request for approval relates they wish to purchase. An Interested Party who fails to submit notice within said term shall no longer be counted as an Interested Party. Once the notice mentioned in the preceding sentence has been given, an Interested Party can only withdraw with the consent of the other Interested Parties.

13.6 The Applicant may withdraw up to one month after the day on which he is informed to which Interested Party or Parties he can sell all the Shares to which the request for approval relates and at what price.

13.7 All notifications and notices referred to in this Article 13 shall be made by certified mail or against acknowledgement of receipt. The convocation of the General Meeting of Shareholders shall be made in accordance with the relevant provisions of these Articles of Association.

13.8 All costs of the appointment of the expert or experts, as the case may be, and their determination of the price, shall be borne by:

- a. the Applicant if he withdraws;



b. the Applicant and the buyers for equal parts if the Shares have been purchased by one or more Interested Parties, provided that these costs shall be borne by the buyers in proportion to the number of Shares purchased;

c. the Company, in cases not provided for under a or b.

13.9 Notwithstanding any provision to the contrary in this Article 13, any transfer of shares shall be subject to the relevant provisions of the Law.

## **Chapter VII. Pledging of shares and Usufruct in shares**

### **Art. 14. Pledging of Shares and Usufruct in Shares.**

14.1 The provisions of Article 12 shall apply by analogy to the pledging of Shares and to the creation or transfer of a usufruct in Shares. The pledging of Shares and the creation or transfer of a usufruct in Share shall furthermore be subject to the relevant provisions prescribed by the Law.

14.2 On the creation of a right of pledge in a Share and on the creation or transfer of a usufruct in a Share, the voting rights attributable to such Share may be assigned to the pledgee or the usufructuary with due observance of the Law.

## **Chapter VIII. The management board**

### **Art. 15. Management Board Members.**

15.1 The Management Board shall consist of one or more members, who do not need to be Shareholders. Both individuals and legal entities can be Management Board members.

15.2 Management Board members are appointed by the General Meeting of Shareholders for an indefinite period.

15.3 A Management Board member may be dismissed by the General Meeting of Shareholders at any time and without cause.

15.4 The authority to establish remuneration and other conditions of employment for Management Board members is vested in the General Meeting of Shareholders.

### **Art. 16. Duties, Decision-making Process and Allocation of Duties.**

16.1 The Management Board shall be entrusted with the management of the Company.

16.2 When making Management Board resolutions, each Management Board member may cast one vote.

In the case of a plurality of members of the Management Board, written notice of any meeting of the Management Board will be given to all members, in writing, at least twenty-four (24) hours in advance. A meeting of the Management Board can be convened by any member of the Management Board. Such notice may be waived if all the members of the Management Board are present or represented at a meeting of the Management Board.

A member of the Management Board may act at a meeting of the Management Board by appointing in writing another member as his/her proxy.

A member of the Management Board may also participate in a meeting of the Management Board by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the members of the Management Board taking part in the meeting to be identified and to deliberate.

16.3 All resolutions of the Management Board shall be adopted by a majority of the votes cast in a meeting where the majority of the members of the Management Board are present or represented.

16.4 Management Board resolutions may at all times be adopted outside of a meeting, in writing or otherwise, provided the proposal concerned is submitted to all Management Board members then in office and none of them objects to this manner of adopting resolutions. Adoption of resolutions in writing shall be effected by written statements from all Management Board members then in office.

16.5 Resolutions of the Management Board shall be recorded in a minute book that shall be kept by the Management Board. Minutes of the meetings of the Management Board shall be signed by any two members of the Management Board.

16.6 The Management Board may establish further rules regarding its decision-making process and working methods. In this context, the Management Board may also determine the duties for which each Management Board member in particular shall be responsible. The General Meeting of Shareholders may decide that such rules and allocation of duties must be put in writing and that such rules and allocation of duties shall be subject to its approval.

### **Art. 17. Representation; Conflicts of Interest.**

17.1 The Company shall be represented by the Management Board. Two Management Board members acting jointly shall also be authorized to bind the Company against third parties.

17.2 The Management Board may appoint officers with limited and specific powers to represent the Company. Each officer shall be competent to represent the Company, subject to the restrictions imposed on him. The Management Board shall determine each officer's title. Such officers may be registered at the Commercial Register, if required by Law, indicating the scope of their power to represent the Company. The authority of an officer thus appointed may not extend to any transaction where the Company has a conflict of interest with the officer concerned or with one or more Management Board members.

17.3 In the event of a conflict of interest between the Company and one or more Management Board members, the provisions of Article 17.1 shall continue to apply unimpaired unless the General Meeting of Shareholders has appointed one or more other persons to represent the Company in the case at hand or in general in the event of such a conflict, subject to any provisions prescribed by Law. A resolution of the Management Board with respect to a matter involving a conflict of interest with one or more Management Board members in a private capacity shall be subject to the approval of the General Meeting of Shareholders, but the absence of such approval shall not affect the authority of the Management Board or its members to represent the Company.

17.4 Without regard to whether a conflict of interest exists or not, all legal acts of the Company vis-à-vis a holder of all of the Shares, or vis-à-vis a participant in a community property, of married or registered non-married partners, of which all of the Shares form a part, whereby the Company is represented by such Shareholder or one of the participants, shall be put in writing. For the application of the foregoing sentence, Shares held by the Company or its Subsidiaries shall not be taken into account.

17.5 The provisions of Article 17.4 do not apply to legal acts which, under their agreed terms, form part of the normal course of business of the Company.

**Art. 18. Vacancy or Inability to Act.** If a seat is vacant on the Management Board ('ontstentenis') or a Management Board member is unable to perform his duties ('belet'), the remaining Management Board members or member shall be temporarily entrusted with the management of the Company. If all seats in the Management Board are vacant or all Management Board members or the sole Management Board member, as the case may be, are unable to perform their duties, the General Meeting of Shareholders shall forthwith appoint one or more Management Board members.

## Chapter IX. Financial year and Annual accounts; Profits and Distributions

### Art. 19. Financial Year and Annual Accounts.

19.1 The Company's financial year shall be the calendar year.

19.2 Within the period prescribed by the Law, the Management Board shall prepare annual accounts, and shall deposit the same for inspection by the Shareholders at the Company's principal place of business and its place of effective management and seat of central administration in Luxembourg.

19.3 The annual accounts shall consist of a balance sheet, a profit and loss account and explanatory notes.

19.4 The annual accounts shall be signed by the Management Board members. If the signature of one or more of them is missing, this shall be stated and reasons for this omission shall be given.

19.5 The Company may, and if the Law so requires shall, appoint an accountant to audit the annual accounts. Such appointment shall be made by the General Meeting of Shareholders.

19.6 The Company shall ensure that the annual accounts and, insofar as required, the annual report and the information to be added by virtue of the Law are kept at its principal place of business and its place of effective management and seat of central administration in Luxembourg as from the day on which notice of the annual General Meeting of Shareholders is given. Shareholders may inspect the documents at that place and obtain a copy free of charge.

19.7 The annual accounts, the annual report, the information to be added by virtue of the Law and the audit by an accountant, as well as deposition of documents at the Commercial Register, shall furthermore be subject to the relevant provisions of the Law.

### Art. 20. Adoption of the Annual Accounts and Discharge.

20.1 The General Meeting of Shareholders shall adopt the annual accounts.

20.2 After adoption of the annual accounts, the General Meeting of Shareholders shall pass a resolution concerning release of the members of the Management Board from liability for the exercise of their duties, insofar as the exercise of such duties is reflected in the annual accounts or otherwise disclosed to the General Meeting of Shareholders prior to the adoption of the annual accounts. The scope of a release from liability shall be subject to limitations by virtue of the Law.

### Art. 21. Profits and Distributions.

21.1 Out of the net profits earned in a financial year, an amount of five percent (5%) of the net profits shall be added to a statutory reserve of the Company, until this reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company

21.2 The allocation of the profits remaining after application of Article

21.1 shall be determined by the General Meeting of Shareholders.

21.3 Distribution of profits shall be made after adoption of the annual accounts if permissible under the Law given the contents of the annual accounts.

21.4 The General Meeting of Shareholders may resolve to make interim distributions on Shares and/or to make distributions on Shares at the expense of any reserve of the Company, subject to any applicable provision of the Law.

21.5 Distributions on Shares shall be made payable immediately after the resolution to make the distribution, unless another date of payment has been determined in the resolution.

21.6 Distributions on Shares may be made only up to an amount which does not exceed the amount of the Distributable Equity.

21.7 A claim of a Shareholder for payment of a distribution on Shares shall be barred after five years have elapsed.

21.8 In calculating the amount of any distribution on Shares, Shares held by the Company shall be disregarded.

## **Chapter X. The general meeting of shareholders**

### **Art. 22. Annual General Meeting.**

22.1 The annual General Meeting of Shareholders shall be held within six months after the end of the financial year.

22.2 The agenda of this annual General Meeting of Shareholders shall contain, inter alia, the following subjects for discussion:

- a. discussion of the annual report (unless an exemption under the Law applies to the Company);
- b. discussion and adoption of the annual accounts;
- c. the granting of discharge to Management Board members;
- d. allocation of profits; and
- e. other subjects announced with due observance of Article 24.

### **Art. 23. Other General Meetings.**

23.1 Other General Meetings of Shareholders shall be held as often as the Management Board deems such necessary.

23.2 Shareholders representing in the aggregate at least one-tenth of the Company's issued capital may request the Management Board to convene a General Meeting of Shareholders, stating specifically the subjects to be discussed. If the Management Board has not given proper notice of a General Meeting of Shareholders within four weeks following receipt of such request such that the meeting can be held within six weeks after receipt of the request, the applicants shall be authorized to convene a meeting themselves.

### **Art. 24. Notice, Agenda and Venue of Meetings.**

24.1 Notice of General Meetings of Shareholders shall be given by the Management Board, without prejudice to the provisions of Article 23.2.

24.2 Notice of the meeting shall be given no later than on the fifteenth day prior to the day of the meeting.

24.3 The notice of the meeting shall specify the subjects to be discussed. Subjects which were not specified in such notice may be announced at a later date, with due observance of the term referred to in Article 24.2.

24.4 A subject for discussion of which discussion has been requested in writing not later than thirty days before the day of the meeting by one or more Shareholders who individually or jointly represent at least one percent of the Company's issued capital, shall be included in the notice or shall be notified in the same way as the other subjects for discussion, provided that no important interest (zwaarwichtig belang) of the Company dictates otherwise.

24.5 The notice of the meeting shall be sent to the addresses of the Shareholders shown in the register of Shareholders.

24.6 Convening notices to a General Meeting of Shareholders may be waived if all the Shareholders are present or represented at the relevant meeting.

24.7 General Meetings of Shareholders shall, as a rule, be held in the municipality in which, according to these Articles of Association, the Company has its official seat. General Meetings of Shareholders may also be held in Luxembourg, the Grand-Duchy of Luxembourg, but in that case valid resolutions of the General Meeting of Shareholders may only be adopted if all of the Company's issued capital is represented.

### **Art. 25. Admittance and Rights at Meetings.**

25.1 Each Shareholder shall be entitled to attend the General Meetings of Shareholders, to address the meeting and to exercise his voting rights. Shareholders may be represented in a meeting by a proxy authorized in writing.

25.2 At a meeting, each person present with voting rights must sign the attendance list. The chairperson of the meeting may decide that the attendance list must also be signed by other persons present at the meeting.

25.3 The Management Board members shall, as such, have the right to give advice in the General Meetings of Shareholders.

25.4 The chairperson of the meeting shall decide on the admittance of other persons to the meeting.

### **Art. 26. Chairperson and Secretary of the Meeting.**

26.1 The chairperson of a General Meeting of Shareholders shall be appointed by more than half of the votes cast by the persons with voting rights present at the meeting. Until such appointment is made, a Management Board member shall act as chairperson, or, if no Management Board member is present at the meeting, the eldest person present at the meeting shall act as chairperson. The meeting shall appoint a scrutineer.

26.2 The chairperson of the meeting shall appoint a secretary for the meeting.

#### **Art. 27. Minutes; Recording of Shareholders' Resolutions.**

27.1 The secretary of a General Meeting of Shareholders shall keep minutes of the proceedings at the meeting. The minutes shall be signed by the chairperson, the secretary and the scrutineer of the meeting and by any Shareholder attending the meeting expressing the wish to do so.

27.2 The chairperson of the meeting or those who convened the meeting may determine that a notarial report must be prepared of the proceedings at the meeting. The notarial report shall be co-signed by the chairperson of the meeting.

27.3 The Management Board shall keep record of all resolutions adopted by the General Meeting of Shareholders. If the Management Board is not represented at a meeting, the chairperson of the meeting shall ensure that the Management Board is provided with a transcript of the resolutions adopted, as soon as possible after the meeting. The records shall be deposited at the Company's principal place of business and its place of effective management and seat of central administration in Luxembourg for inspection by the Shareholders. On application, each of them shall be provided with a copy of or an extract from the records at not more than the actual cost.

#### **Art. 28. Adoption of Resolutions in a Meeting.**

28.1 Each Share confers the right to cast one vote.

28.2 To the extent that the Law or these Articles of Association do not provide otherwise, all resolutions of the General Meeting of Shareholders shall be adopted by more than half of the votes cast, which majority shall represent at least one-half of the Company's issued capital. If less than one-half of the Company's issued capital is represented, a new meeting shall be convened by registered mail at which the resolution shall be adopted by a simple majority of the votes cast, irrespective of the part of the Company's issued capital represented at such meeting.

28.3 If there is a tie in voting, the proposal shall be deemed to have been rejected.

28.4 If the formalities for convening and holding of General Meetings of Shareholders, as prescribed by Law or these Articles of Association, have not been complied with, valid resolutions of the General Meeting of Shareholders may only be adopted in a meeting, if in such meeting all of the Company's issued capital is represented and such resolution is carried by unanimous vote.

28.5 In the General Meeting of Shareholders, no voting rights may be exercised for any Share held by the Company or a Subsidiary.

28.6 When determining how many votes are cast by Shareholders, how many Shareholders are present or represented, or which part of the Company's issued capital is represented, no account shall be taken of Shares for which, pursuant to the Law or these Articles of Association, no vote can be cast.

#### **Art. 29. Voting.**

29.1 All voting shall take place orally. The chairperson is, however, entitled to decide that votes be cast by a secret ballot. If it concerns the holding of a vote on persons, anyone present at the meeting with voting rights may demand a vote by a secret ballot. For the purposes of this paragraph "in writing" shall mean: by means of secret, unsigned ballot papers.

29.2 Blank and invalid votes shall not be counted as votes.

29.3 The chairperson's decision at the meeting on the result of a vote shall be final and conclusive. The same shall apply to the contents of an adopted resolution if a vote is taken on an unwritten proposal. However, if the correctness of such decision is challenged immediately after it is pronounced, a new vote shall be taken if either the majority of the persons with voting rights present at the meeting or, where the original vote was not taken by roll call or in writing, any person with voting rights present at the meeting, so demands. The legal consequences of the original vote shall be made null and void by the new vote.

#### **Art. 30. Adoption of Resolutions without holding Meetings.**

30.1 For so long as the Company does not have more than twentyfive Shareholders, resolutions of the General Meeting of Shareholders may also be adopted in writing without holding a General Meeting of Shareholders, provided they are adopted by the unanimous vote of all Shareholders entitled to vote. The provision of Article 25.3 shall apply by analogy.

30.2 Each Shareholder must ensure that the Management Board is informed of the resolutions thus adopted as soon as possible in writing. The Management Board shall keep record of the resolutions adopted and it shall add such records to those referred to in Article 27.3.

### **Chapter XI. Amendment of the articles of association; Change of corporate form; Dissolution and Liquidation**

#### **Art. 31. Amendment of the Articles of Association; Change of Corporate Form.**

31.1 The General Meeting of Shareholders may resolve to amend these Articles of Association by a resolution adopted with a majority in number of Shareholders owning at least three-quarters of the Company's issued capital. The resolution to amend these Articles of Association shall require a deed, to be executed for that purpose before a notary registered in the Grand Duchy of Luxembourg. When a proposal to amend these Articles of Association is to be made at a General Meeting of Shareholders, the notice of such meeting must state so and a copy of the proposal, including the verbatim text thereof, shall be deposited and kept available at the Company's principal place of business and its place of effective

management and seat of central administration in Luxembourg for inspection by the Shareholders, until the conclusion of the meeting. From the day of deposit until the day of the meeting, a Shareholder shall, on application, be provided with a copy of the proposal free of charge. An amendment of these Articles of Association shall further be laid down in a deed, to be executed for that purpose before a civil law notary registered in the Netherlands.

31.2 The Company may change its corporate form into a different legal form. A change of the corporate form shall require a resolution to change the corporate form, and a resolution to amend these Articles of Association adopted by the General Meeting of Shareholders, both taken by a majority in number of Shareholders owning at least three-quarters of the Company's issued capital. A change of the corporate form shall furthermore be subject to the relevant provisions of the Law. A change of the corporate form shall not terminate the existence of the Company.

#### **Art. 32. Dissolution and Liquidation.**

32.1 The Company may be dissolved pursuant to a resolution to that effect by the General Meeting of Shareholders. The resolution to dissolve the Company shall require a deed, to be executed for that purpose before a notary registered in the Grand Duchy of Luxembourg. The proposal to dissolve the Company must be stated in the notice of such meeting.

32.2 If the Company is dissolved pursuant to a resolution of the General Meeting of Shareholders, the Management Board members shall become liquidators of the dissolved Company's property. The General Meeting of Shareholders may decide to appoint other persons as liquidators.

32.3 During the liquidation, the provisions of these Articles of Association shall remain in force to the extent possible.

32.4 The balance remaining after payment of the debts of the dissolved Company shall be transferred to the Shareholders in proportion to the aggregate nominal value of the Shares held by each.

32.5 In addition, the liquidation shall be subject to the relevant provisions of the Law

#### *Fifth resolution*

The Shareholders confirm the description and consistency of the assets and liabilities of the Company as resulting from the above-mentioned balance sheet of the Company as of 15 June 2010 and as supported by a certificate of the sole member of the board of managing directors of the Company dated 15 June 2010 certifying, inter alia, that no material change in the business of the Company and the Company's affairs has occurred which would imply that the balance sheet of the Company as of 15 June 2010 has become materially incorrect and does not give a true and fair view of the Company's situation.

The Shareholders further confirm that the Company, without limitation or exception, continues to own all of its assets and to be obliged by all of its liabilities and commitments notwithstanding the migration of its place of effective management and seat of central administration to the Grand-Duchy of Luxembourg.

The Shareholders finally confirm that, as per the above-mentioned balance sheet and certificate of the sole member of the board of managing directors of the Company:

1. the net assets of the Company amount to EUR 5,454,795;
2. the issued share capital of the Company amounts to EUR 18,000, represented by 4,000 shares of EUR 4.5 each, which are owned as follows:
  - European Property Partners II LLC, prenamed, owns 3,800 shares; and
  - FRS Conseil S.à r.l., prenamed, owns 200 shares; and
3. the authorised share capital of the Company is fixed at EUR 18,000, represented by 4,000 shares of EUR 4.5 each.

#### *Sixth resolution*

The Shareholders resolve that the place of effective management and seat of central administration of the Company is set at 7 Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

#### *Seventh resolution*

The Shareholders resolve to acknowledge and approve the resignation of Intertrust (Netherland) B.V. from its mandate as sole member of the board of managing directors of the Company, with effect from 18 June 2010, and to grant it discharge (quitus) for the performance of its duties from the date of its appointment until the date of its resignation.

#### *Eighth resolution*

The Shareholders resolve to appoint, with effect from 18 June 2010, the following person as new manager of the Company for an unlimited period of time:

- Interconsult, Luxembourg International Consulting S.A., a public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with its registered office at 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 40.312.

*Estimate of costs*

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately three thousand nine hundred euro (EUR 3,900.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing parties, it is stated that, in the case of any discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first mentioned above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille dix, le dix-huit juin.

Pr-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Ont comparu:

1. European Property Partners II LLC, une société organisée et existant selon les lois de l'état du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, avec son siège social au 1013 Centre Road, Wilmington, Delaware 19805, Etats-Unis d'Amérique, détentrice de 3.800 parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 4,5 chacune dans le capital social de EPP Holdings II B.V., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois des Pays-Bas, avec son siège social à Prins Bernhardplein 200, 1097JB Amsterdam, Pays-Bas, immatriculée auprès du registre de commerce de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34112053 (la Société),

ici représentée par Lucile Arnoux, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

2. FRS Conseil S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée et existant selon le droit français, avec son siège social au 8, rue de Berri, 75008 Paris, France, immatriculée auprès du Registre de Commerce de Paris sous le numéro 410833495 détentrice de 200 parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 4,5 chacune dans le capital social de la Société,

ici représentée par Lucile Arnoux, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Les parties comparantes reprises sous les points 1. et 2. ci-dessus sont collectivement désignées comme les Associés.

Les procurations des Associés, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour leur compte et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les Associés, représentés tel que décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que les Associés sont les propriétaires de toutes les 4.000 parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 4,5 chacune, dans le capital social de la Société d'un montant de EUR 18.000;

II. que les Associés, par résolutions écrites en date du 8 juin 2010 (les Résolutions d'Associés), ont décidé entre autres que la Société sera migrée (par voie de continuation de sa personnalité légale) au Grand-Duché de Luxembourg par transfert de son lieu direction effective et d'administration centrale (mais pas son siège social) au Grand-Duché de Luxembourg;

III. que le seul membre du conseil de gérance de la Société, par résolutions écrites en date du 8 juin 2010 (les Résolutions du Conseil), a décidé entre autres de transférer le lieu direction effective et d'administration centrale (mais pas le siège social) de la Société au Grand-Duché de Luxembourg;

IV. qu'il résulte (i) du bilan de la Société en date du 15 juin 2010 que l'actif net de la Société a une valeur de EUR 5.454.795, et (ii) du certificat émis par le seul membre du conseil de gérance de la Société en date du 15 juin 2010 qu'aucun changement matériel n'a eu lieu dans les affaires de la Société qui impliquerait que le bilan de la Société établi le 15 juin 2010 soit devenu matériellement incorrect et ne donnerait pas une vision juste et vraie de la situation de la Société;

Copies (a) des Résolutions d'Associés mentionnées au point II. ci-dessus, (b) des Résolutions du Conseil mentionnées au point III. ci-dessus et (c) du bilan et du certificat émis par le seul membre du conseil de gérance de la Société mentionnés au point IV. ci-dessus, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des Associés et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes afin d'être enregistrées avec lui auprès des autorités compétentes.

V. que les Associés ont l'intention de prendre les décisions sur les points suivants:

1. renonciation aux formalités de convocation;

2. transfert du lieu de direction effective et siège d'administration centrale (mais pas du siège social) de la Société des Pays-Bas au Grand-Duché du Luxembourg, sans rupture de la personnalité juridique de la Société;



3. poursuite des activités de la Société au Grand-Duché du Luxembourg sous la forme d'une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois et aux Pays-Bas sous la forme d'une société à responsabilité limitée de droit des Pays-Bas sous le nom de "EPP Holdings II S.à r.l. / B.V.";

4. refonte des statuts de la Société dans le but de les rendre conforme aux lois du Grand-Duché du Luxembourg applicables aux sociétés à responsabilité limitée de droit luxembourgeois et aux lois des Pays-Bas applicables aux sociétés à responsabilité limitée;

5. confirmation de la description et de la teneur de l'actif net et du capital social émis et autorisé de la Société;

6. établissement du lieu de direction effective et siège d'administration centrale de la Société au 7 Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

7. prise de connaissance et acceptation de la démission de Intertrust (Netherland) B.V. de son mandat en tant que seul membre du conseil de gérance de la Société et décharge; et

8. nomination de Interconsult, Luxembourg International Consulting S.A. en tant que nouveau gérant de la Société pour une durée indéterminée.

Ces faits exposés et reconnus exacts par les Associés, les Associés prennent unanimement les décisions suivantes:

#### *Première résolution*

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée, les Associés se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance, renoncent aux formalités de convocation.

#### *Seconde résolution*

Les Associés décident de transférer le lieu de direction effective et siège d'administration centrale de la Société (mais pas son siège social) des Pays-Bas au Grand-Duché du Luxembourg, sans rupture de la personnalité juridique de la Société.

#### *Troisième résolution*

Les Associés décident que la Société devra poursuivre ses activités au Grand-Duché du Luxembourg sous la forme d'une société à responsabilité limitée et aux Pays-Bas sous la forme d'une société à responsabilité limitée sous le nom de "EPP Holdings II S.à r.l. / B.V.".

#### *Quatrième résolution*

Les Associés décident de refondre les statuts de la Société dans le but de les rendre conformes aux lois du Grand-Duché du Luxembourg applicables aux sociétés à responsabilité limitée et aux lois des Pays-Bas applicables aux sociétés à responsabilité limitée, de telle sorte qu'ils auront désormais la teneur suivante:

### **Chapitre I<sup>er</sup> .**

#### **Art. 1<sup>er</sup> . Définitions.**

1.1 Dans ces Statuts les termes suivants auront la signification suivante:

a. une "Part Sociale":

une part sociale dans le capital de la Société;

b. un "Associé":

un détenteur d'une ou de plusieurs Parts Sociales;

c. une "Assemblée Générale des Associés":

une assemblée des Associés et des autres personnes autorisées à assister aux assemblées des Associés;

d. le "Conseil de Gérance":

le conseil de gérance de la Société;

e. une "Filiale":

une filiale de la Société telle que mentionnée dans la Section 2:24a du Code Civil hollandais;

f. "par écrit":

par lettre, par télécopieur, par e-mail, ou par un message qui est transmis via tout autre moyen courant de communication et qui peut être reçu en forme écrite, à condition que l'identité de l'expéditeur puisse être suffisamment établie;

g. les "Capitaux Propres Distribuables":

la part des capitaux propres de la Société qui peut être distribuée aux Associés conformément à la Loi;

h. la "Loi":

toute législation ou réglementation applicable aux Pays-Bas et/ou au Grand-Duché de Luxembourg, selon le cas.

1.2 Les références aux Articles seront considérées comme faisant référence aux articles de ces Statuts, sauf disposition contraire.

## Chapitre II. Nom, Siège social et Objets.

### Art. 2. Nom, Siège Social et Durée.

2.1 La Société est une société privée à responsabilité limitée et son nom est:  
EPP Holdings II S.à r.l. / B.V.

2.2 Le siège social de la Société est à Amsterdam, Pays-Bas.

2.3 Le lieu d'établissement principal de la Société et son siège de direction effective et d'administration centrale est à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.4 La Société peut avoir des succursales en tous lieux, y compris en dehors du Grand-Duché de Luxembourg.

2.5 La Société est constituée pour une durée illimitée.

### Art. 3. Objets.

3.1 Les objets de la Société sont:

- a. de constituer, de diriger, de superviser, de participer de quelque manière que ce soit à des affaires et des sociétés;
- b. de financer des affaires et des sociétés;
- c. de donner des avis et fournir des services à des affaires et des sociétés;
- d. de négocier des devises, des titres et des valeurs mobilières en général;
- e. de développer et de négocier des brevets, des marques déposées, des licences, le savoir-faire et d'autres droits de propriété industrielle;

et de faire tout ce qui est en relation avec ce qui précède ou qui peut y contribuer, le tout devant être interprété dans le sens le plus large.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder uniquement par voie de placement privé à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et/ou tous titres de dette. La Société peut accorder tous crédits y compris, sans limitation, les produits de prêts et/ou émission de titres de dette à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toutes autres sociétés. La Société peut aussi consentir des garanties et gager, transférer, grever ou autrement créer et consentir des sûretés sur la totalité ou une partie seulement de ses avoirs pour garantir ses propres obligations et engagements et/ou les obligations et engagements d'une autre société, et, généralement, pour son propre bénéfice et/ou le bénéfice d'une autre société ou personne.

3.3 La Société peut de manière générale utiliser toute technique et tout instrument relatif à ses investissements afin d'optimiser leur performance, en ce compris les techniques et les instruments de protection de la Société contre les risques du crédit, taux de change, taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société peut exercer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les opérations immobilières ou mobilières, qui directement ou indirectement favorisent son objet ou y sont liées.

## (u) Chapitre III. Capital social; Registre des associés.

### Art. 4. Capital Social.

4.1 Le capital social autorisé de la Société est de dix-huit mille Euros (18.000 EUR) divisé en quatre mille (4.000) Parts Sociales ordinaires avec une valeur nominale de quatre Euros et cinquante centimes (4,50 EUR) chacune.

4.2 Le capital social émis de la Société est de dix-huit mille Euros (18.000 EUR) divisé en quatre mille (4.000) Parts Sociales ordinaires avec une valeur nominale de quatre Euros et cinquante centimes (4,50 EUR) chacune.

4.3 Toutes les Parts Sociales seront nominatives. Aucun certificat de part sociale ne sera émis.

4.4 A l'égard de la Société, les Parts Sociales sont indivisibles. Les codétenteurs doivent nommer une seule personne comme leur mandataire à l'égard de la Société.

### Art. 5. Registre des Associés.

5.1 Chaque Associé, chaque bénéficiaire de gage sur Parts Sociales et chaque usufruitier de Parts Sociales doit indiquer son adresse à la Société par écrit.

5.2 Le Conseil de Gérance gardera un registre des Associés dans lequel les noms et adresses de tous les Associés sont enregistrés, indiquant la date à laquelle ils ont acquis les Parts Sociales, la date de reconnaissance par la Société et la valeur nominale payée sur chaque Part Sociale indiquant que le montant nominal total a été payé.

5.3 Les noms et adresses des bénéficiaires de gages et d'usufruits sur Parts Sociales seront également mentionnés dans le registre des Associés, indiquant la date à laquelle ils ont acquis leur droit et la date de reconnaissance par la Société.

5.4 Sur demande d'un Associé ou d'un bénéficiaire de gage ou d'un usufruitier de Parts Sociales, le Conseil de Gérance fournira un extrait du registre des Associés, gratuitement, pour autant que la demande soit relatives aux droits sur Part Sociale du demandeur.

5.5 Le registre des Associés sera tenu de manière précise et à jour. Toutes les entrées et les mentions du registre seront signées par une ou plusieurs personnes autorisées à représenter la Société.

5.6 Le Conseil de Gérance s'assurera de la disponibilité du registre au lieu de l'établissement principal de la Société et à son lieu de direction effective et d'administration centrale à Luxembourg, pour inspection par les Associés.

## Chapitre IV. Emission de parts sociales.

### Art. 6. Décision d'Emission et Acte Notarié.

6.1 Les Parts Sociales peuvent être émises conformément à une décision de l'Assemblée Générale des Associés, adoptée par une majorité en nombre des Associés détenant au moins trois-quarts du capital social émis de la Société. La décision d'émettre des Parts Sociales requerra un acte notarié, devant être signé à cette fin devant un notaire exerçant au Grand-Duché de Luxembourg.

6.2 Une décision d'émettre des Parts Sociales stipulera le prix d'émission et les autres conditions de l'émission.

6.3 L'émission de Parts Sociales requerra de plus un acte notarié, devant être signé devant un notaire de droit civil exerçant aux Pays-Bas, impliquant les parties à l'émission.

### Art. 7. Droits de Prémption.

7.1 Lors de l'émission des Parts Sociales, chaque Associé aura un droit de prémption en proportion de la valeur nominale totale de ses Parts Sociales, dans le respect des dispositions des Articles 7.2, 7.3 et 7.4. Les Associés auront un droit similaire de prémption si les droits sont accordés pour souscrire à des Parts Sociales.

7.2 Les Associés n'auront pas de droit de prémption sur les Parts Sociales émises en faveur des employés de la Société ou d'une société du groupe tel que défini dans la Section 2:24b du Code Civil hollandais.

7.3 Avant chaque émission de Parts Sociales, le droit de prémption peut être limité ou exclu par l'Assemblée Générale des Associés.

7.4 Les Associés n'auront pas de droit de prémption en ce qui concerne les Parts Sociales qui sont émises à une personne exerçant un droit de souscription de Parts Sociales précédemment accordé.

### Art. 8. Paiement des Parts Sociales.

8.1 La valeur nominale totale de chaque Part Sociale et toute prime d'émission s'y rapportant doit être payée lors de l'émission.

8.2 Le paiement d'une Part Sociale doit être fait numéraire sauf convention contraire. Le paiement en devise étrangère peut seulement être fait avec l'accord de la Société et dans le respect des dispositions pertinentes de la Loi.

8.3 Les contributions autres qu'en numéraire pour les Parts Sociales sont soumises aux dispositions pertinentes de la Loi.

## Chapitre V. Parts sociales propres; Réduction du capital social émis.

### Art. 9. Parts Sociales Propres.

9.1 Lorsqu'elle émet des Parts Sociales, la Société ne peut pas souscrire ses propres Parts Sociales.

9.2 La Société peut acquérir des Parts Sociales entièrement libérées, sous réserve des dispositions pertinentes, et dans le respect des limitations prévues par, la Loi.

**Art. 10. Interdiction de l'Assistance Financière.** La Société ne peut pas consentir des sûretés, garantir le prix, ou de quelque autre manière répondre à ou s'obliger seule ou conjointement pour ou pour le compte de tiers, en vue de la souscription ou de l'acquisition de ses propres Parts Sociales par des tiers. Cette interdiction s'applique aussi aux Filiales.

### Art. 11. Réduction du Capital Social Emis.

11.1 L'Assemblée Générale des Associés peut décider de réduire le capital social émis de la Société. La décision de réduire le capital social émis de la Société sera prise par une majorité en nombre d'Associés détenant au moins trois-quarts du capital social émis de la Société. La décision de réduire le capital social émis de la Société requerra un acte notarié, devant être signé à cette fin devant un notaire exerçant au Grand-Duché de Luxembourg et un acte notarié, devant être signé devant un notaire exerçant aux Pays-Bas.

11.2 La réduction du capital social émis de la Société sera effectuée conformément aux dispositions pertinentes de la Loi et dans le respect des dispositions pertinentes de la Loi.

11.3 La convocation à une Assemblée Générale des Associés à laquelle une décision de réduire le capital social émis de la Société sera proposée, devra indiquer le but de la réduction de capital et la manière suivant laquelle elle sera accomplie. Les dispositions de ces Statuts se rapportant à la proposition de modifier les Statuts s'appliqueront par analogie.

## Chapitre VI. Transfert de parts sociales; Clause de blocage.

### Art. 12. Transfert de Parts Sociales; Acte notarié.

12.1 Le transfert d'une Part Sociale requerra un acte notarié, devant être signé devant un notaire de droit civil exerçant aux Pays-Bas, et impliquant les parties au transfert.

12.2 A moins que la Société elle-même ne soit partie à l'acte de transfert, les droits attachés à la(aux) Part(s) Sociale(s) transférée(s) peuvent seulement être exercés après que la Société ait eu connaissance dudit transfert ou que ledit acte ait été notifié conformément aux dispositions pertinentes de la Loi.

### **Art. 13. Clause de Blocage (approbation de l'Assemblée Générale des Associés).**

13.1 Un transfert d'une ou de plusieurs Parts Sociales ne peut être effectué qu'en application des dispositions énoncées dans cet Article 13, à moins que (i) tous les co-Associés aient approuvé par écrit le transfert envisagé, laquelle approbation sera valide pour une période de trois mois, ou (ii) que l'Associé concerné soit obligé par la Loi de transférer ses Parts Sociales à un ancien Associé ou (iii) que les Parts Sociales soient transférées à un co-Associé.

13.2 Un Associé désirant transférer une ou plusieurs de ses Parts Sociales (ci-après: l'"Associé Cédant") devra requérir l'approbation de l'Assemblée Générale des Associés pour un tel transfert, laquelle approbation ne sera adoptée que si une majorité d'associés représentant au moins trois-quarts du capital social émis de la Société vote en faveur du transfert. La demande d'approbation devra être faite par l'Associé Cédant au moyen d'une notification écrite au Conseil de Gérance, énonçant le nombre de Parts Sociales qu'il désire transférer et la ou les personne(s) auxquelles l'Associé Cédant souhaite transférer ces Parts Sociales (ci-après: les "Parties Intéressées"). Le Conseil de Gérance sera obligé de convoquer et de tenir une Assemblée Générale des Associés pour discuter de la demande d'approbation dans un délai de six semaines de la date de réception de la demande. Le contenu de la demande d'approbation sera établi dans la convocation.

13.3 Pendant une période de trois mois à compter de l'Assemblée Générale des Associés accordant l'approbation demandée, l'Associé Cédant peut transférer le nombre total des Parts Sociales visées par la demande, et non pas une partie seulement, aux Parties Intéressées.

13.4 Les Parts Sociales visées par la demande d'approbation peuvent être achetées par les Parties Intéressées au prix fixé d'un commun accord par l'Associé Cédant et les Parties Intéressées ou par un ou plusieurs experts nommés par eux. S'ils ne parviennent pas à un accord sur le prix ou sur la désignation du/des expert(s), selon le cas, le prix sera déterminé par un ou plusieurs experts indépendants devant être nommés à la demande d'une ou de plusieurs des parties concernées par le président de la Chambre de Commerce auprès de laquelle la Société est enregistrée dans le Registre de Commerce. Si un expert est nommé, il sera autorisé à inspecter tous les livres et registres de la Société et il pourra obtenir toutes les informations qui lui seront utiles pour fixer le prix.

13.5 Dans le mois de la fixation du prix, les Parties Intéressées doivent notifier au Conseil de Gérance le nombre de Parts Sociales visées par la demande d'approbation qu'ils souhaitent acheter. Une Partie Intéressée qui ne notifie pas dans ledit mois ne sera plus considérée comme une Partie Intéressée. Une fois que la notification mentionnée dans la phrase précédente a été donnée, une Partie Intéressée ne peut plus se désister sans le consentement des autres Parties Intéressées.

13.6 L'Associé Cédant dispose d'un mois à compter du jour où il a été informé à quelle(s) Partie(s) Intéressée(s) il peut vendre toutes les Parts Sociales visées par la demande d'approbation et à quel prix pour se désister.

13.7 Toutes les notifications visées par cet Article 13 seront faites par lettre recommandée avec accusé de réception. La convocation de l'Assemblée Générale des Associés sera faite conformément aux dispositions pertinentes de ces Statuts.

13.8 Tous les coûts de la nomination du ou des expert(s), selon le cas, et leur détermination du prix, seront à la charge de;

- a. l'Associé Cédant s'il se désiste;
- b. l'Associé Cédant et les acheteurs pour parts égales si les Parts Sociales ont été achetées par une ou plusieurs Parties Intéressées, étant entendu que ces coûts seront à la charge des acheteurs en proportion du nombre de Parts Sociales achetées;
- c. la Société, dans les cas non visés par les points a ou b.

13.9 Nonobstant toute disposition contraire de cet Article 13, tout transfert de Parts Sociales sera soumis aux dispositions pertinentes de la Loi.

## **Chapitre VII. Gage sur parts sociales et Usufruit sur parts sociales.**

### **Art. 14. Gage sur Parts Sociales et Usufruit sur Parts Sociales.**

14.1 Les dispositions de l'Article 12 s'appliqueront par analogie au gage de Parts Sociales et à la création ou au transfert d'un usufruit sur Parts Sociales. Le gage de Parts Sociales et la création ou le transfert d'un usufruit sur Parts Sociales seront de plus soumises aux dispositions pertinentes de la Loi.

14.2 Lors de la création d'un droit de gage sur une Part Sociale et lors de la création ou du transfert d'un usufruit sur une Part Sociale, les droits de vote attachés à cette Part Sociale peuvent être attribués au bénéficiaire du gage ou à l'usufruitier, dans le respect des dispositions pertinentes de la Loi.

## **Chapitre VIII. Le conseil de Gérance.**

### **Art. 15. Les Membres du Conseil de Gérance.**

15.1 Le Conseil de Gérance sera composé d'un ou de plusieurs membres, qui ne doivent pas être Associés. Les personnes physiques et les personnes morales peuvent être membres du Conseil de Gérance.

15.2 Les membres du Conseil de Gérance sont nommés par l'Assemblée Générale des Associés pour une période illimitée.

15.3 Un membre du Conseil de Gérance peut être révoqué par l'Assemblée Générale des Associés à tout moment et sans justification de cause.

15.4 L'autorité compétente pour fixer la rémunération et les autres conditions d'emploi des membres du Conseil de Gérance est l'Assemblée Générale des Associés.

**Art. 16. Devoirs, Processus Décisionnel et Assignation de Devoirs.**

16.1 Le Conseil de Gérance se verra confier la gérance de la Société.

16.2 Lors de l'adoption des résolutions du Conseil de Gérance, chaque membre du Conseil de Gérance dispose d'une voix.

En cas de pluralité de membres du Conseil de Gérance, une convocation écrite relative à toute réunion du Conseil de Gérance sera envoyée à tous les membres, par écrit, au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance. Une réunion du Conseil de Gérance peut être convoquée par tout membre du Conseil de Gérance. Il peut être renoncé à cette convocation si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés à une réunion du Conseil de Gérance.

Tout membre du Conseil de Gérance pourra se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance en désignant par écrit un autre membre comme son mandataire.

Tout membre du Conseil de Gérance peut aussi participer à une réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à tous les membres du Conseil de Gérance prenant part à la réunion d'être identifiés et de délibérer.

16.3 Toutes les résolutions du Conseil de Gérance seront adoptées par une majorité simple des voix émises à une réunion où la majorité des membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés.

16.4 Les résolutions du Conseil de Gérance peuvent être adoptées en tout temps hors d'une réunion, par écrit ou autrement, à condition que la proposition concernée soit soumise à tous les membres du Conseil de Gérance alors en fonction et qu'aucun d'entre eux ne s'oppose à cette manière d'adopter des résolutions. L'adoption de résolutions par écrit sera effectuée par des déclarations écrites de tous les membres du Conseil de Gérance alors en fonction.

16.5 Les résolutions du Conseil de Gérance seront consignées dans un livre qui sera conservé par le Conseil de Gérance. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par deux membres du Conseil de Gérance.

16.6 Le Conseil de Gérance peut établir d'autres règles concernant son processus décisionnel et ses méthodes de travail. Dans ce contexte, le Conseil de Gérance peut aussi déterminer les tâches qui seront de la responsabilité personnelle de chaque membre du Conseil de Gérance. L'Assemblée Générale des Associés peut décider que ces règles et ces tâches doivent être mises par écrit et que ces règles et assignations de devoirs seront soumises à son approbation.

**Art. 17. Représentation; Conflits d'Intérêt.**

17.1 La Société sera représentée par le Conseil de Gérance. Deux membres du Conseil de Gérance agissant conjointement seront aussi autorisés à engager la Société dans ses relations avec les tiers.

17.2 Le Conseil de Gérance peut nommer des agents avec des pouvoir(s) limité(s) et spécifique(s) de représenter la Société. Chaque agent sera compétent pour représenter la Société, dans le respect des restrictions qui lui sont imposées. Le Conseil de Gérance déterminera le titre de chaque agent. Ces agents peuvent être inscrits auprès du Registre de Commerce, si cela est requis par la Loi, avec mention de l'étendue de leur pouvoir de représentation de la Société. L'autorité d'un agent ainsi nommé ne peut s'étendre à une transaction dans laquelle la Société a un conflit d'intérêt avec l'agent concerné ou avec un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance.

17.3 En cas de conflit d'intérêt entre la Société et un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance, les dispositions de l'Article 17.1 continueront à s'appliquer à moins que l'Assemblée Générale des Associés n'ait nommé une ou plusieurs autres personnes pour représenter la Société dans le cas concerné ou en général dans le cas d'un tel conflit, dans le respect des dispositions prévues par la Loi. Une résolution du Conseil de Gérance relative à une affaire impliquant un conflit d'intérêt avec un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance d'un point de vue privé sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des Associés, mais l'absence d'une telle approbation n'affectera pas le pouvoir du Conseil de Gérance ou de ses membres de représenter la Société.

17.4 Indépendamment de l'existence ou non d'un conflit d'intérêt, tous les actes légaux de la Société vis-à-vis du détenteur de toutes les Parts Sociales, ou vis-à-vis d'un participant à une communauté de biens, ou mariage ou partenariat, duquel toutes les Parts Sociales font partie, pour lesquels la Société est représentée par cet Associé ou un des participants, seront mis par écrit. Pour l'application de la phrase précédente, les Parts Sociales détenues par la Société ou ses Filiales ne seront pas prises en compte.

17.5 Les dispositions de l'Article 17.4 ne s'appliquent pas aux actes légaux qui, selon leurs termes définitifs, entrent dans la gestion habituelle des affaires de la Société.

**Art. 18. Vacance ou Incapacité d'Agir.** En cas de vacance d'un siège du Conseil de Gérance ('ontstentenis') ou d'incapacité d'exercice de ses fonctions par un membre du Conseil de Gérance ('belet'), le(s) membre(s) du Conseil de Gérance restant(s) se verra(verront) temporairement confier la gérance de la Société. Si tous les sièges du Conseil de Gérance sont vacants ou si tous les membres du Conseil de Gérance ou si le seul membre du Conseil de Gérance, selon le cas, sont (est) dans l'incapacité d'exercer leurs (ses) fonction(s), l'Assemblée Générale des Associés nommera immédiatement un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance.

## **Chapitre IX. Exercice social et Comptes annuels; Profits et Distributions.**

### **Art. 19. Exercice social et Comptes Annuels.**

19.1 L'exercice social de la Société sera l'année calendaire.

19.2 Dans la période prévue par la Loi, le Conseil de Gérance préparera les comptes annuels et les déposera pour inspection par les Associés au lieu d'établissement principal de la Société et à son siège de direction effective et d'administration centrale à Luxembourg.

19.3 Les comptes annuels se composent d'un bilan, d'un compte des profits et des pertes et de notes explicatives.

19.4 Les comptes annuels seront signés par les membres du Conseil de Gérance. Si la signature d'un ou de plusieurs d'entre eux est manquante, cela sera noté et les raisons de cette omission seront données.

19.5 La Société peut nommer, et si la Loi le requière nommera, un auditeur pour auditer les comptes annuels. Cette nomination se fera par l'Assemblée Générale des Associés.

19.6 La Société s'assurera que les comptes annuels et, pour autant qu'exigé, le rapport annuel et les informations devant être ajoutées en vertu de la Loi soient consignées à son lieu d'établissement principal et à son siège de direction effective et d'administration centrale à Luxembourg à compter du jour où l'avis de l'Assemblée Générale annuelle des Associés est donné. Les Associés peuvent inspecter les documents à cette place et en obtenir une copie gratuite.

19.7 Les comptes annuels, le rapport annuel, les informations devant y être ajoutées en vertu de la Loi et l'audit de l'auditeur, de même que le dépôt des documents au Registre de Commerce, seront soumis aux dispositions pertinentes de la Loi.

### **Art. 20. Adoption des Comptes Annuels et Décharge.**

20.1 L'Assemblée Générale des Associés adoptera les comptes annuels.

20.2 Après l'adoption des comptes annuels, l'Assemblée Générale des Associés prendra une décision concernant la décharge des membres du Conseil de Gérance relative à l'exercice de leurs fonctions, pour autant que l'exercice de cette fonction soit reflété dans les comptes annuels ou autrement révélé à l'Assemblée Générale des Associés avant l'adoption des comptes annuels. L'étendue de la décharge de responsabilité sera soumise aux limitations prévues par la Loi.

### **Art. 21. Profits et Distributions.**

21.1 Sur le bénéfice net d'un exercice social, il est prélevé un montant équivalent à cinq pourcent (5%) qui sera alloué à la réserve statutaire de la Société, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pourcent (10%) du capital social émis de la Société.

21.2 L'allocation des bénéfices restants après application de l'article 21.1 sera déterminée par l'Assemblée Générale des Associés.

21.3 La distribution des bénéfices sera faite après l'adoption des comptes annuels si cela est permis par la Loi compte tenu du contenu des comptes annuels.

21.4 L'Assemblée Générale des Associés peut décider de distribuer des dividendes intérimaires sur les Parts Sociales et/ou de faire des distributions sur les Parts Sociales prélevées sur toute réserve distribuable de la Société, dans le respect de toute disposition applicable de la Loi.

21.5 Les distributions sur les Parts Sociales seront payables immédiatement après la décision de faire une distribution, à moins qu'une autre date de paiement n'ait été déterminée dans la décision.

21.6 Les distributions sur les Parts Sociales ne peuvent être faites qu'à concurrence d'un montant qui n'excède pas le montant des Capitaux Propres Distribuables.

21.7 Le délai de prescription pour recevoir la plainte d'un Associé relative au paiement d'un dividende sur les Parts Sociales est de 5 ans.

21.8 Dans le calcul du montant de toute distribution sur les Parts Sociales, les Parts Sociales détenues par la Société ne seront pas prises en compte.

## **Chapitre X. L'assemblée générale des associés.**

### **Art. 22. Assemblée Générale Annuelle.**

22.1 L'Assemblée Générale annuelle des Associés se tiendra dans les six mois de la clôture de l'exercice social.

22.2 L'ordre du jour de cette Assemblée Générale annuelle des Associés contiendra, entre autres, les sujets de discussion suivants:

- a. discussion sur le rapport annuel (à moins qu'une exemption prévue par la Loi ne s'applique à la Société);
- b. discussion et adoption des comptes annuels;
- c. octroi de la décharge aux membres du Conseil de Gérance;
- d. distribution des bénéfices; et
- e. autres sujets annoncés conformément à l'Article 24.



### **Art. 23. Autres Assemblées Générales.**

23.1 Les autres Assemblées Générales des Associés se tiendront aussi souvent que le Conseil de Gérance le considérera comme nécessaire.

23.2 Les Associés représentant au total au moins un dixième du capital social émis de la Société peuvent requérir que le Conseil de Gérance convoque une Assemblée Générale des Associés, en indiquant précisément les points à discuter. Si le Conseil de Gérance n'a pas convoqué une Assemblée Générale des Associés dans les quatre semaines suivant la réception d'une telle demande de façon à ce qu'une assemblée puisse se tenir dans les six semaines après la réception de la demande, les demandeurs seront autorisés à convoquer une assemblée eux-mêmes.

### **Art. 24. Convocation, Ordre du Jour et Lieu des Assemblées.**

24.1 La convocation aux Assemblées Générales des Associés sera faite par le Conseil de Gérance, sans préjudice des dispositions de l'Article 23.2.

24.2 La convocation à une assemblée sera faite au moins 15 jours avant le jour de l'assemblée.

24.3 La convocation à l'assemblée indiquera les sujets qui seront abordés. Les sujets qui ne sont pas mentionnés dans cet avis peuvent être annoncés par après, mais dans le respect du délai prévu à l'Article 24.2.

24.4 Un sujet dont la discussion a été demandée par écrit au plus tard trente jours avant le jour de l'assemblée par un ou plusieurs Associés qui représente(nt) individuellement ou conjointement au moins un pourcent du capital social émis de la Société, sera inclus dans la convocation ou sera notifié de la même manière que les autres sujets soumis à discussion, pour autant qu'aucun intérêt important (zwaarwichtig belang) de la Société n'en dispose autrement.

24.5 La convocation à l'assemblée sera envoyé aux adresses des Associés indiquées dans le registre des Associés.

24.6 Il peut être renoncé aux convocations à une Assemblée Générale des Associés si tous les Associés sont présents ou représentés à l'assemblée concernée.

24.7 Les Assemblées Générales des Associés sont tenues, en principe, dans la commune dans laquelle, conformément à ces Statuts, la Société a son siège social. Les Assemblées Générales des Associés peuvent aussi être tenues à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, mais dans ce cas les décisions de l'Assemblée Générale des Associés ne pourront être adoptées que si tout le capital social émis de la Société est représenté.

### **Art. 25. Accès et Droits aux Assemblées.**

25.1 Chaque Associé aura le droit d'assister aux Assemblées Générales des Associés, de poser des questions à l'assemblée et d'exercer ses droits de vote. Les Associés peuvent être représentés à une assemblée par un mandataire autorisé par écrit.

25.2 A l'assemblée, chaque personne présente qui bénéficie des droits de vote devra signer la liste de présence. Le président de l'assemblée peut décider que la liste de présence doit être également signée par les autres personnes présentes à l'assemblée.

25.3 Les membres du Conseil de Gérance auront, en cette qualité, le droit de donner des avis aux Assemblées Générales des Associés.

25.4 Le président de l'assemblée décidera de l'admission d'autres personnes à l'assemblée.

### **Art. 26. Président et Secrétaire de l'Assemblée.**

26.1 Le président de l'Assemblée Générale des Associés sera nommé par plus de la moitié des votes exprimés par les personnes présentes à l'assemblée ayant un droit de vote. Jusqu'à ce que cette nomination soit faite, un membre du Conseil de Gérance agira en tant que président, ou, si aucun membre du Conseil de Gérance n'est présent à l'assemblée, la personne la plus âgée de l'assemblée agira en tant que président. L'assemblée nommera un scrutateur.

26.2 Le président de l'assemblée nommera un secrétaire pour l'assemblée.

### **Art. 27. Procès-verbaux; Consignation des Décisions des Associés.**

27.1 Le secrétaire d'une Assemblée Générale des Associés consignera les procès-verbaux de l'assemblée. Les procès-verbaux seront signés par le président, le secrétaire et le scrutateur de l'assemblée et par tout Associé ayant assisté à l'assemblée et qui en exprime le souhait.

27.2 Le président de l'assemblée ou ceux qui ont convoqué l'assemblée peuvent déterminer qu'un rapport notarié de l'assemblée devra être préparé. Le rapport notarié sera co-signé par le président de l'assemblée.

27.3 Le Conseil de Gérance consignera toutes les décisions adoptées par l'Assemblée Générale des Associés. Si le Conseil de Gérance n'est pas représenté à l'assemblée, le président de l'assemblée s'assurera que le Conseil de Gérance se voit transmettre une transcription des décisions adoptées, aussitôt que possible après l'assemblée. Les procès-verbaux seront déposés au lieu d'établissement principal de la Société et à son siège de direction effective et d'administration centrale à Luxembourg pour inspection par les Associés. Sur demande, chaque Associé pourra obtenir une copie ou un extrait des procès-verbaux à un coût qui ne sera pas plus élevé que le coût réel.

### **Art. 28. Adoption des Résolutions dans une Assemblée.**

28.1 Chaque Part Sociale donne droit à une voix.

28.2 Sauf disposition contraire de la Loi ou de ces Statuts, toutes les décisions de l'Assemblée Générale des Associés seront adoptées par plus de la moitié des votes émis, laquelle majorité représentera au moins la moitié du capital social émis de la Société. Si moins de la moitié du capital social émis de la Société est représentée, une nouvelle assemblée sera convoquée par lettre recommandée à laquelle les décisions seront adoptées par une majorité simple des votes émis, sans considération de la part du capital social émis de la Société qui est représentée à cette assemblée.

28.3 S'il y a un partage égal des voix, la proposition sera considérée comme ayant été rejetée.

28.4 Si les formalités de convocation et de tenue des Assemblées Générales des Associés, telles que prévues par la Loi ou par ces Statuts, n'ont pas été respectées, les décisions de l'Assemblée Générale des Associés ne seront valides que si tout le capital social émis de la Société est représenté à cette assemblée et que ces décisions ont été adoptées par un vote unanime.

28.5 Dans une Assemblée Générale des Associés, aucun droit de vote ne pourra être exercé pour une Part Sociale détenue par la Société ou une Filiale.

28.6 Dans la détermination du nombre de votes émis par les Associés, du nombre d'Associés présents ou représentés, ou de la part du capital social émis représenté de la Société, il ne sera pas tenu compte des Parts Sociales pour lesquelles, conformément à la Loi ou à ces Statuts, aucun vote ne peut être émis.

#### **Art. 29. Vote.**

29.1 Tous les votes se feront oralement. Le président a toutefois le droit de décider que les votes seront émis par un vote à bulletin secret. Si le vote porte sur une personne, tous ceux qui sont présents à l'assemblée et qui détiennent un droit de vote peuvent demander un vote à bulletin secret. Pour les besoins de ce paragraphe, "par écrit" signifiera: par le biais d'un bulletin de vote secret, non signé.

29.2 Les votes blancs et nuls ne seront pas comptés comme des votes.

29.3 La décision du président sur le résultat d'un vote sera finale et aura un caractère déterminant. La même règle s'appliquera au contenu d'une décision adoptée si un vote est pris sur une proposition non écrite. Toutefois, si la justesse d'une telle décision est contestée immédiatement après qu'elle ait été prononcée, un nouveau vote sera pris si une majorité des personnes ayant un droit de vote sont présentes à l'assemblée ou, si le premier vote n'a pas été pris vote à main levée ou par écrit, si toute personne ayant un droit de vote et présente à l'assemblée en fait la demande. Les conséquences légales du premier vote seront rendues nulles et non avenues par le nouveau vote.

#### **Art. 30. Adoption de Décisions sans tenue d'Assemblées.**

30.1 Tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq Associés, les décisions de l'Assemblée Générale des Associés peuvent aussi être adoptées par écrit sans la tenue d'une Assemblée Générale des Associés, à condition qu'elles soient adoptées par un vote unanime de tous les Associés ayant droit de vote. Les dispositions de l'Article 25.3 s'appliqueront par analogie.

30.2 Chaque Associé doit s'assurer que le Conseil de Gérance est informé par écrit des décisions ainsi adoptées dans les plus brefs délais. Le Conseil de Gérance consignera les décisions adoptées et il ajoutera ces procès-verbaux à ceux qui sont mentionnés dans l'Article 27.3.

### **Chapitre XI. Modification des statuts; Changement de la forme sociale; Dissolution et Liquidation.**

#### **Art. 31. Modification des Statuts; Changement de la Forme Sociale.**

31.1 L'Assemblée Générale des Associés peut décider de modifier ces Statuts par une décision adoptée à la majorité en nombre des Associés détenant au moins trois-quarts du capital social émis de la Société. La décision de modifier ces Statuts requerra un acte notarié, devant être signé à cette fin devant un notaire exerçant au Grand-Duché de Luxembourg. Lorsqu'une proposition de modifier ces Statuts doit être faite à l'Assemblée Générale des Associés, la convocation à cette assemblée doit énoncer et une copie de la proposition, incluant le texte modificatif proposé, sera déposée et tenue accessible au lieu d'établissement principal de la Société et à son siège de direction effective et d'administration centrale à Luxembourg pour consultation par les Associés jusqu'à la fin de l'assemblée. Du jour du dépôt jusqu'au jour de l'assemblée, un Associé pourra obtenir, sur demande et sans frais, une copie de la proposition. Toute modification de ces Statuts sera en outre établie dans un acte notarié, devant être signé à cette fin par un notaire de droit civil exerçant aux Pays-Bas.

31.2 La Société peut changer sa forme sociale en une autre forme légale. Un changement de la forme sociale requerra une décision de changer la forme sociale, et une décision de modifier ces Statuts adoptée par l'Assemblée Générale des Associés, les deux décisions devant être adoptées à la majorité en nombre des Associés détenant au moins trois-quarts du capital social émis de la Société. Un changement de la forme sociale sera de plus soumis aux dispositions pertinentes de la Loi. Un changement de la forme sociale ne mettra pas fin à l'existence de la Société.

#### **Art. 32. Dissolution et Liquidation.**

32.1 La Société peut être dissoute conformément à une décision en ce sens de l'Assemblée Générale des Associés. La décision de dissoudre la Société requerra un acte, devant être signé à cette fin devant un notaire exerçant au Grand-Duché de Luxembourg. La décision de dissoudre la Société doit être mentionnée dans la convocation de cette assemblée.

32.2 Si la Société est dissoute conformément à une décision de l'Assemblée Générale des Associés, les membres du Conseil de Gérance deviendront les liquidateurs des biens de la Société dissoute. L'Assemblée Générale des Associés peut décider de nommer d'autres personnes comme liquidateurs.

32.3 Pendant la liquidation, les dispositions de ces Statuts resteront en vigueur dans la mesure du possible.

32.4 Le boni de liquidation restant après le paiement des dettes de la Société dissoute sera distribué aux Associés en proportion de la valeur nominale totale des Parts Sociales détenues par chacun.

32.5 En outre, la liquidation sera soumise aux dispositions pertinentes de la Loi.

#### *Cinquième résolution*

Les Associés confirment la description et la teneur de l'actif et du passif de la Société tels que résultant du bilan susmentionné de la Société en date du 15 juin 2010 et confirmé par un certificat émis par le seul membre du conseil de gérance de la Société en date du 15 juin 2010 certifiant entre autres qu'aucun changement matériel n'a eu lieu dans les affaires de la Société qui impliquerait que le bilan de la Société établi le 15 juin 2010 soit devenu matériellement incorrect et ne donnerait pas une vision juste et vraie de la situation de la Société.

Les Associés confirment en outre que la Société, sans limitation ou exception, continue de posséder tous ses biens et à être liée par toutes ses dettes et tous ses engagements nonobstant la migration du de direction effective et siège d'administration centrale de la Société au Grand-Duché du Luxembourg.

Les Associés enfin confirment que, conformément au bilan et certificat émis par le conseil d'administration de la Société:

1. l'actif net de la Société a une valeur de EUR 5.454.795;
2. le capital social émis de la Société a une valeur de EUR 18.000, représenté par 4.000 parts sociales de EUR 4,5 chacune, détenues comme suit:
  - European Property Partners II LLC, susnommée, détient 3.800 parts sociales; et
  - FRS Conseil S.à r.l., susnommée, détient 200 parts sociales; et
3. le capital social autorisé de la Société est fixé à EUR 18.000, représenté par 4.000 parts sociales de EUR 4,5 chacune.

#### *Sixième résolution*

Les Associés décident que le lieu de direction effective et siège d'administration centrale de la Société est établi au 7 Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Septième résolution*

Les Associés décident de prendre connaissance et d'approuver la démission de Intertrust (Netherland) B.V. de son mandat en tant que seul membre du Conseil de Gérance de la Société, avec effet au 18 juin 2010, et de lui donner décharge pour la l'exercice de ses fonctions de la date de sa nomination jusqu'à la date de sa démission.

#### *Huitième résolution*

Les Associés décident de nommer, avec effet au 18 juin 2010, la personne suivante en tant que nouveau gérant de la Société pour une durée indéterminée:

- Interconsult, Luxembourg International Consulting S.A., une société anonyme de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 40.312.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais en conséquence du présent acte est estimé approximativement à trois mille neuf cents euros (EUR 3.900,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la requête des mêmes parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg, Grand-duché du Luxembourg.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec nous, le notaire, l'original du présent acte.

Signé: L. Arnoux et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 juin 2010. Relation: LAC/2010/27673. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Référence de publication: 2010094879/1061.

(100106034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2010.

---

**Wedco One (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.506,00.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 55, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 145.187.

---

Les comptes annuels au 30 septembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010082321/11.

(100093132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Wedco Participations (Luxembourg) SCA, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 55, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 146.789.

---

Les comptes annuels au 30 septembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010082322/10.

(100093153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Wedco Two (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.506,00.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 55, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 145.216.

---

Les comptes annuels au 30 septembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010082323/11.

(100093133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Eragon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 10.000.000,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 128.959.

---

*Rectificatif concernant le dépôt n°L090157414.04 du 13/10/2009*

Il est porté à la connaissance de tous que le conseil de gérance est composé des membres suivants:

*Gérant de Classe A:*

- José Vicens, ayant pour adresse 76-78, Av. Del Pessebre, AND – AD700 Escaldes-Engodany, nommé le 28 juin 2007.

*Gérants de Classe B:*

- Cristina Fileno, ayant pour adresse professionnelle 58, rue Charles Martel, 2134 Luxembourg, Luxembourg, nommée le 10 juillet 2009;

- John Kleynhans, ayant pour adresse professionnelle 58, rue Charles Martel, 2134 Luxembourg, Luxembourg, nommé le 28 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2010

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010084773/22.

(100094837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2010.

---

**WC Luxco Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 1.500.000,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 148.285.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2010082325/11.

(100093180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**WC Luxco S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 145.883.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2010082326/11.

(100093321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**WP Global Purchase S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8245 Mamer, 9A, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 63.081.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2010.

Livoir Sonia.

Référence de publication: 2010082329/10.

(100092976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**City Radio Productions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1247 Luxembourg, 2, rue de la Boucherie.

R.C.S. Luxembourg B 78.736.

*Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société City Radio S.A. tenue en date du 9 juin 2010 à L-1840 Luxembourg, 2a Boulevard Joseph II*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société tenue en date du 9 juin 2010 au 2a, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg que:

*"Cinquième résolution*

L'assemblée décide de renouveler les mandats des administrateurs, Madame Lisa MCLEAN, Messieurs Jacques Yves HENCKES et Benjamin ANDREWS jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

*Sixième résolution*

L'Assemblée décide de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes la société, IAS Consulting Ltd, jusqu'à l'assemblée générale annuelle ordinaire qui se tiendra en 2016".

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2010.

Pour la société

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2010085079/22.

(100093119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Lugimo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 111.426.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 25 mai 2010 à 15.00 heures à Luxembourg*

*Résolution:*

- L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer la société THE CLOVER, R.C.S B 149293, une société ayant son siège social à L-4963 Clémency, 8, rue Haute, au poste de Commissaire aux Comptes en remplacement de VO CONSULTING LUX SA. Le présent mandat viendra à échéance à l'assemblée générale ordinaire de 2011.

Extrait Conforme

Signatures

Référence de publication: 2010083103/14.

(100092208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2010.

---

**Macdonald, Dettwiler Information Technology Services Limited Liability Company, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 110.779.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2009 de MACDONALD, DETTWILER INFORMATION TECHNOLOGY SERVICES LIMITED LIABILITY COMPANY (nom officiel anglais) ou MACDONALD, DETTWILER INFORMACIOS TECHNOLOGIAI SZOLGALTATAS KFT. (nom officiel hongrois) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25.06.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010083107/14.

(100092456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2010.

---

**Victor One S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 121.070.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 Juin 2010.

Peter Diehl.

Référence de publication: 2010083171/11.

(100092189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2010.

---

**Ongoing International, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 138.363.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Statutaire du 16 juin 2010*

Il est décidé de réélire KPMG Audit en tant que Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'une an, se terminant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2011.



Certifié conforme et sincère  
Pour *ONGOING INTERNATIONAL*  
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2010083125/15.

(100091975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2010.

---

**Oper S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R.C.S. Luxembourg B 128.949.

—  
*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du 21 juin 2010:*

- Le mandat de Mme. Rachel Aguirre, employée privée, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, comme gérant de la société est renouvelé.
- Le nouveau mandat de Mme. Rachel Aguirre prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011 statuant sur les comptes annuels de 2010.

Luxembourg, le 21 juin 2010.

*Pour le conseil de gérance*

Signatures

Référence de publication: 2010083126/15.

(100092566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2010.

---

**Orni Invest S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 21.106.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 14 avril 2010*

*Résolution*

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer Monsieur Joseph WINANDY en tant que Président du Conseil d'Administration.

Pour copie conforme

J. WINANDY / COSAFIN S.A.

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2010083128/14.

(100092104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2010.

---

**OSN Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2360 Luxembourg, 19, allée des Poiriers.  
R.C.S. Luxembourg B 82.122.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der Gesellschaftsversammlung vom 9. April 2010*

Es ergibt sich aus der Generalversammlung vom 9. April 2010 der Gesellschaft dass:

4. Frau Margrit HACH ist am 26. Mai 2009 verstorben. Sie wird darum als Verwaltungsrätin per sofort abgewählt. Als Verwaltungsratsmitglied wird gewählt Escourt GmbH (Handelsregister Nr. CH-120.4.001.086-0), mit Sitz in CH-6460 Altdorf, Bahnhofstr. 28, vertreten durch Dieter Hach, geboren am 18.3.1935 in Frankfurt am Main, Deutschland, wohnhaft: Bahnhofstrasse 28, 6460 Altdorf/Schweiz.. Das Mandat des Verwaltungsratsmitgliedes endet sofort nach der Generalversammlung des Jahres 2014.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 9.4.2010.

Unterschrift

*Bevollmächtigter der Gesellschaft*

Référence de publication: 2010083129/18.

(100092143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2010.

---

**Globalport S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 40.000,00.**

Siège social: L-5326 Contern, 15, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 69.666.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique de la Société, en date du 21 avril 2010, que les mandats en tant que membres du conseil de gérance de Monsieur Morten Brogger et Monsieur Jean Mandeville ont été renouvelés, pour une période déterminée avec effet immédiat à la date de la résolution de l'associé unique et ce jusqu'à la décision de l'associé unique approuvant les comptes annuels de la Société de l'année 2009.

De sorte que le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- M. Morten Brogger;
- M. Jean Mandeville.

Il est à constater que l'adresse professionnelle de Messieurs Morten Brogger et Jean Mandeville est désormais au 15, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2010.

*Pour la Société*

Signatures

Référence de publication: 2010085100/22.

(100093215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Plastiques & Eaux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 140.114.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010083137/10.

(100092232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2010.

---

**Riaz S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

**Capital social: EUR 33.000,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 103.595.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société du 18 juin 2010*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société du 18 juin 2010 que:

- Les associés ont accepté la démission de Paul Guilbert, en tant que liquidateur de la Société, avec effet immédiat;
- Les associés ont nommé David Sullivan, né le 6 décembre 1971 à Elmhurst, Illinois, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY1 3QL, Guernesey, en tant que nouveau liquidateur, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Il en résulte qu'à compter du 18 juin 2010, les liquidateurs de la Société sont:

- Séverine Michel
- David Sullivan

Séverine Michel

*Liquidateur*

Référence de publication: 2010083138/19.

(100092306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2010.

---

**Eurodev International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 107.533.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 29 juin 2010*

1. M. Jonathan LEPAGE a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.
2. M. Philippe TOUSSAINT a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.
3. M. Eric MAGRINI n'a pas été reconduit dans ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration venus à échéance.
4. Mme Audrey THONUS, administrateur de sociétés, née à Bastogne (Belgique), le 1<sup>er</sup> mars 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.
5. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. a été reconduite dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.
6. M. Philippe TOUSSAINT a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.

Luxembourg, le 29 juin 2010.

*Pour extrait sincère et conforme*

*Pour EURODEV INTERNATIONAL S.A.*

*Intertrust (Luxembourg) S.A.*

Référence de publication: 2010084785/25.

(100094807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2010.

**SRE Waterloo Properties Sarl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 151.435.

*Extrait des Résolutions des associés du 25 juin 2010*

Les associés de SRE Waterloo Properties Sarl ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Hille-Paul Schut en tant que gérant de catégorie B de la Société avec effet au 28 avril 2010.
- de nommer Monsieur Frederik Kuiper, né le 9 novembre 1974 à Utrecht (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B de la Société avec effet au 28 avril 2010 et ce, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 25 juin 2010.

Frederik Kuiper

*Gérant de catégorie B*

Référence de publication: 2010083157/18.

(100092033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2010.

**Teck Hungary Services Kft, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 133.094.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2009 de la maison mère, Teck Hungary Services Limited Liability Company (nom officiel en anglais) ou Teck Hungary Kft. (abréviation hongroise), ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25.06.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010083160/12.

(100092437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2010.

**Schenkenberg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 89.346.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle ordinaire le 30 juin 2010*

L'assemblée générale a décidé de ne pas renouveler le mandat de l'administrateur suivant:

Monsieur Amilcare DOGLIOTTI, né le 15 août 1929 à Neive (Italie), demeurant à I-64011 Alba (Italie), 11 Via P.Ferrero.

L'assemblée générale a renouvelé les mandats suivants pour une période prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle en relation avec les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2010:

1. Monsieur Silvio GARZELLI, né le 7 avril 1940 à Rome (Italie), demeurant à I-00128 Rome (Italie), 41 Via Giovanni Gastaldi : administrateur de la Société;

2. Monsieur Lucio BERGAMASCO, né le 16 août 1968 à Asti (Italie), demeurant à MC-98000 Monaco, 7 rue du Gabian : administrateur de la Société;

3. Maître Pierre METZLER, avocat à la Cour, né le 28 décembre 1969 à Luxembourg, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69 boulevard de la Pétrusse: administrateur et président du Conseil d'Administration de la Société;

4. Maître Eric SUBLON, avocat à la Cour, né le 26 mai 1972 à Strasbourg (France), demeurant à L-2320 Luxembourg, 69 boulevard de la Pétrusse: administrateur de la Société;

5. La société KPMG Audit, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 31 Allée Scheffer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103590; commissaire aux comptes de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Référence de publication: 2010084974/24.

(100094937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2010.

---

**Viera Invest and Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 81.985.

—  
Le bilan au 31 Décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2010.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010083172/12.

(100092177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2010.

---

**goals and more, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5630 Mondorf-les-Bains, 11, avenue Dr Klein.

R.C.S. Luxembourg B 149.619.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

La gérance

Référence de publication: 2010083177/11.

(100093525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**m.e.g.a. performance s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5213 Sandweiler, 28A, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 53.957.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 29 juin 2010.

Pour M.E.G.A. PERFORMANCE S.A R.L  
FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN S.A R.L.  
Signature

Référence de publication: 2010083178/13.

(100093494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Financière de l'Alzette S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 54.285.

—  
*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 21 juin 2010*

1. M. Hans DE GRAAF a été reconduit dans ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
2. Mme Monique JUNCKER et Mme Nancy BLEUMER ont été reconduites dans leur mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
3. La société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA Société à responsabilité limitée a été reconduite dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

Luxembourg, le 24 juin 2010.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour FINANCIERE DE L'ALZETTE S.A.  
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010083645/18.

(100094058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

---

**Abundancia de Vida S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 127.603.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2010.

Luxembourg Corporation Company S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2010083179/12.

(100093085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Agalux Investment Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 111.001.

—  
Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2010.

Pour AGALUX INVESTMENT COMPANY S.A.  
BGL BNP Paribas  
Signatures

Référence de publication: 2010083180/14.

(100093539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Agalux Management Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 58.713.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2010.

*Pour AGALUX MANAGEMENT COMPANY S.A.*

BGL BNP Paribas

Signatures

Référence de publication: 2010083181/14.

(100093521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Akuo Investment S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 142.455.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2010.

Richard Brekelmans

*Mandataire*

Référence de publication: 2010083192/14.

(100093590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Al Mi'yar Capital SA, Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 140.210.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2009 ainsi que le rapport du réviseur d'entreprise ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2010.

Luxembourg Financial Group A.G

Signatures

Référence de publication: 2010083182/13.

(100093683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Allfin Industry & Logistics Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 500.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 140.072.

Le bilan et l'annexe au 31.12.2009 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportant, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Représentant Permanent / Délégué à la gestion journalière*

Référence de publication: 2010083183/13.

(100092954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---



**C.K. Business Center S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8440 Steinfort, 55, rue de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 77.613.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA  
L-2530 LUXEMBOURG  
4, RUE HENRI SCHNADT  
Signature

Référence de publication: 2010083225/13.

(100093374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Andaes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 123.410.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2010083184/11.

(100093602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Angel Lux Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 4.586.700,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 116.509.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Angel Lux Parent S.à r.l.*  
Signature

Référence de publication: 2010083185/12.

(100093691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Art Conseil, Société Anonyme.**

Siège social: L-7307 Steinsel, 50, rue Basse.  
R.C.S. Luxembourg B 143.535.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alexandre Marguet  
Administrateur-délégué

Référence de publication: 2010083186/11.

(100093051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Acanthus Foundation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 104.489.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HOOGEWERF & CIE

Signature

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2010083187/12.

(100092931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Axa World Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 63.116.

Faisant suite à une résolution circulaire en date du 29 janvier 2010, est nommé jusqu'à l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2010:

Monsieur Michael Reinhard

5 Altvaterweg

61118 Bad Vilbel

Allemagne

En remplacement de:

Monsieur Jean-Benoit Naudin

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2010.

Pour State Street Bank Luxembourg S.A.

Signature

Un administrateur domiciliataire.

Référence de publication: 2010085064/20.

(100093627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Administration and Finance Corporation, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 5.920.

Le Bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010083190/10.

(100093407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Ducair - Luxembourg Air Ambulance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Sandweiler, Aéroport de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 65.837.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2010*

*Quatrième résolution*

Le mandat de tous les administrateurs venant à l'expiration lors de la présente assemblée générale ordinaire, l'assemblée est appelée à élire les nouveaux membres du conseil d'administration. Sont nommés administrateurs pour un terme d'une durée de six (6) ans, venant à l'échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016: Messieurs Charles-Louis ACKERMANN, René CLOSTER, Frank HALMES, Nico SCHAEFFER, Jean-Claude SCHMITZ et Lucien SCHUMMER.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de nommer pour 2010 la Fiduciaire Gallo et Associés S.A. ayant son siège social à 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer, comme réviseur d'entreprises, en application des dispositions légales en vigueur.

Pour extrait conforme  
Par mandat  
Frank HALMES  
C.F.O.

Référence de publication: 2010085082/21.

(100093178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**IL Pomodoro S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3390 Peppange, 38, rue de Crauthem.

R.C.S. Luxembourg B 55.624.

—  
*Assemblée Générale Extraordinaire de IL POMMODORO S.à.r.l.*

L'Assemblée est ouverte à 14.00 heures.

*Ordre du jour*

- Transfert de siège social
- Nomination d'un gérant.

Tous les associés sont présents de façon que l'intégralité du capital est représentée par:

|  |                    |
|--|--------------------|
| Monsieur FUMAROLA Carmine 12, rue des Prunelles à L-3539 DUDELANGE . . . . . | 100 parts sociales |
|  | 100 parts sociales |

D'un commun accord, l'assemblée décide de transférer le siège social de  
51, Grand-rue à L-3394 ROESER  
à L-3390 PEPPANGE, 38, rue de Crauthem.

D'un commun accord, l'assemblée décide de nommer Monsieur FUMAROLA Carmine, mentionné ci-dessus, en tant que gérant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée extraordinaire est close à 14 heures 30.

Fait à Roeser, le 28 juin 2010.

Monsieur FUMAROLA Carmine.

Référence de publication: 2010085108/22.

(100093792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**International Gears Company S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 24.751.

Le Conseil d'Administration du 2 mars 2010 a nommé Monsieur Guy Kettmann en qualité de Président du Conseil d'Administration.

L'assemblée générale ordinaire du 06 avril 2010, a accepté la démission, avec effet de ce jour, de Monsieur Jean Bodoni, en sa qualité d'administrateur de la société.

L'assemblée générale a, en outre, décidé de nommer en remplacement, Madame Marie Bourlond, demeurant professionnellement au 180 rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et ce, à compter du 6 avril 2010, pour une durée de 6 ans, le mandat prenant fin à l'issue de rassemblée générale ordinaire de l'an 2016.

Quant aux mandats des Administrateurs existants, Monsieur Guy Baumann et Monsieur Guy Kettmann, ainsi que celui du Commissaire aux comptes, Audit Trust S.A., venant à échéance, l'assemblée générale décide de les renouveler pour une durée de 6 ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2016.

Luxembourg, le 17 JUIN 2010.

*Pour INTERNATIONAL GEARS COMPANY S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Fanny Marx / Antonio Intini

Référence de publication: 2010085117/23.

(100093747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

---

**Captium S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Captium Holding S.à r.l.).**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 40, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 124.450.

L'an deux mil dix, le quatorze juin,

Par devant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Redange-Attert,

A comparu:

Monsieur Jan Mikael Koivurinta, né le 27 juillet 1960 à Helsingfors, (Finlande), demeurant à Helsinki (Finlande) c/o CAPTIUM OY, P.O. Box 1291, 00101 Helsinki, Finland,

ici représenté par Maître Roy REDING, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à L-1330 Luxembourg, 40 Boulevard Grande Duchesse Charlotte,

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

La partie comparante déclare être l'associé unique - détenant les 25 parts sociales d'une valeur nominale de 500.- euros par part sociale - de la société à responsabilité

Captium Holding S.à r.l.

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, sous la section B et le numéro B 124.450

constituée suivant acte de constitution de société reçu par Maître André SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 décembre 2006,

publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, en date du 24 avril 2007, numéro 690, page 33.102,

et dont le capital social est de 12.500.- euros représenté par 25 parts sociales d'une valeur nominale de cinq cent euros, chacune entièrement souscrite et entièrement libérée.

Renonçant à toute formalité de convocation et déclarant avoir connaissance de l'ordre du jour, la partie comparante déclare se constituer en assemblée générale extraordinaire, et a prié le notaire instrumentant à acter les décisions qu'elle a prises.

*Première résolution*

L'associé décide de changer la dénomination de la société pour lui conférer dorénavant la dénomination de "CAPTIUM S.A.R.L."

*Deuxième résolution*

Par conséquent et afin de mettre les statuts en conformité avec cette décision, l'associé décide de changer l'article 4 des statuts pour lui conférer dorénavant la teneur suivante:

**dans la version anglaise:**

" **Art. 4.** The Company will assume the name of "CAPTIUM S.A.R.L." "

**et dans la version allemande:**

" **Art. 4.** Dies Gesellschaft trägt den Namen "CAPTIUM S.A.R.L." "

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept cent cinquante euros (750.- euros).

Toutes les parties comparantes s'obligent toutefois de façon solidaire à l'égard du notaire instrumentant en ce qui concerne le paiement des frais relatifs aux présentes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la partie comparante, connue du notaire par son nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Reding, Reuter.

Enregistré à Redange/Attert, Le 15 juin 2010. Relation: RED/2010/753. Reçu soixante-quinze euros 75,00.-€.

Le Receveur (signé): Kirsch.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande et aux fins de publication au Mémorial.

Redange/Attert, le 15 juin 2010.

Karine REUTER.

Référence de publication: 2010085073/52.

(100093163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.